

EAU'RIZON 2070

Rapport de Phase 3 : Stratégie d'adaptation et programme d'actions

Maîtres d'ouvrage



Avec le soutien de



Rédigé par



Mars 2026

Table des matières

1	INTRODUCTION	3
2	DE L'ANALYSE DE LA VULNERABILITE A L'ADAPTATION.....	4
2.1	LIENS ENTRE VULNERABILITE ET ADAPTATION	4
2.2	METHODOLOGIE DE LA PHASE 3 : UNE DEMARCHE ITERATIVE	5
3	STRUCTURATION DE LA STRATEGIE ET DU PROGRAMME.....	7
3.1	ANALYSE DETAILLEE DES PLANS ET PROGRAMMES	7
3.2	PRINCIPALES SOLUTIONS PAR BV - ATELIERS VAGUE 1	8
3.3	SYNTHESE ET CLASSIFICATION PAR TYPOLOGIE D'ACTIONS.....	9
3.4	HIERARCHISATION ET EVALUATION - ATELIERS VAGUE 2	9
3.5	PARANGONNAGE DES ACTIONS D'ADAPTATION	14
3.6	LES ACTIONS DEJA ENGAGEES	16
3.7	ATELIERS THEMATIQUES.....	16
3.8	RETOURS SUR LA DEMARCHE DE CONCERTATION	17
3.8.1	Analyse de la représentativité	17
3.8.2	Une démarche ambitieuse et inédite à l'échelle nationale	18
3.8.3	Perspectives et recommandations pour prolonger la dynamique	18
4	STRATEGIE D'ADAPTATION	19
4.1	SCENARISATION ET PRIORISATION.....	19
4.2	PARANGONNAGE DE STRATEGIES D'ADAPTATION.....	21
4.3	LES AXES STRATEGIQUES EMERGENTS	22
4.4	PROPOSITION D'UNE STRATEGIE D'ADAPTATION	23
5	PROGRAMME, PLANS D'ACTION ET DEFIS.....	25
5.1	UN PROGRAMME COMMUN	25
5.2	UNE EVALUATION BASEE SUR UNE ANALYSE MULTICRITERES	29
5.3	DES PLANS D'ACTION PAR BASSIN-VERSANT	31
5.4	PRINCIPALES ACTIONS ET DEFIS POUR LE SEGRE	32
5.5	PRINCIPALES ACTIONS ET DEFIS POUR LA TET	38
5.6	PRINCIPALES ACTIONS ET DEFIS POUR LE TECH	45
5.7	PRINCIPALES ACTIONS ET DEFIS POUR L'AGLY.....	52
5.8	PRINCIPALES ACTIONS ET DEFIS POUR LE REART.....	58
6	CONCLUSION & SYNTHESE	64



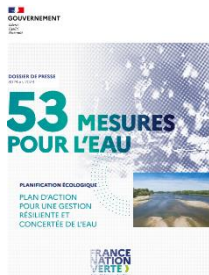
Tous les documents y compris annexes sont disponibles sur Colidée
avec ce lien et le QR code

Numéro du projet : 23FDD024 - Intitulé du projet : Eau'rizon 2070

Intitulé du document : Rapport de phase 3

Version	Rédacteur	Vérificateur	Date d'envoi	Commentaires
1	CUENOT Alexis	HUGOUNENC Sabine	16/12/2025	Version initiale
2	CUENOT Alexis	HUGOUNENC Sabine MOTHE Léa	13/02/2026	Intégration des remarques des Syndicats
3	CUENOT Alexis	HUGOUNENC Sabine MOTHE Léa	11/03/2026	Intégration des remarques des Syndicats
4	CUENOT Alexis	HUGOUNENC Sabine MOTHE Léa	25/03/2026	Intégration des remarques des Syndicats

1 INTRODUCTION



Au niveau national le **Plan Eau de 2023** indique dans sa **mesure 9** que « *chaque bassin versant sera doté d'un **plan d'adaptation au changement climatique**, précisant la trajectoire de réduction des prélèvements au regard des projections d'évolution de la ressource en eau et des usages* ». La mesure 46 précise que « *l'étude **Explore 2**, qui actualisera les projections hydrologiques à partir des dernières publications du GIEC, sera complétée d'une étude prospective sur l'évolution de la demande en eau en France (2024)* ».

Le **plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC)** Rhône-Méditerranée 2024-2030 a été adopté le 8 décembre 2023 par le Comité de Bassin, donne une trajectoire pour les 6 ans à venir pour agir plus vite et plus fort dans le domaine de l'eau face à l'urgence climatique.



Il identifie **5 enjeux** : la baisse de la disponibilité en eau, la perte de biodiversité aquatique et humide, l'assèchement des sols, la détérioration de la qualité de l'eau et l'amplification des risques naturels liés à l'eau. Il propose également un panier de solutions et des défis à relever d'ici 2030.

Le **Plan Eau des Pyrénées Orientales de 2024** a notamment comme objectif de « *se projeter pour intégrer les conséquences du changement climatique ... avec le programme Eau'rizon 2070 intégrant les résultats d'Explore 2* ».



Le **Plan National d'Adaptation au Changement climatique de 2024** se base sur une Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'adaptation au Changement Climatique (TRACC) pour préparer les territoires au niveau de réchauffement de **+4°C à la fin du siècle** :



Eau'rizon 2070 s'inscrit pleinement dans ces démarches. Il vise à rassembler et à mobiliser le plus grand nombre d'acteurs autour d'une stratégie commune d'adaptation au changement climatique en termes de gestion de la ressource en eau, des milieux aquatiques et de prévention des inondations ; et ce, à partir d'un diagnostic qui fait consensus.

Ce rapport fait suite au **rapport de Phase 1**, premier **état des lieux du territoire** des bassins versants de l'Agly, de la Têt, du Tech, du Réart et du Sègre, qui a notamment synthétisé les évolutions hydro-climatiques passées : renforcement des épisodes de sécheresse et d'inondation sur tout le territoire.

Le **rapport de Phase 2** présente les principaux **impacts anticipés des effets du changement climatique** auxquels le territoire sera confronté sur la période 2041-2070, notamment sur la ressource en eau, les écosystèmes, et le risque inondation du territoire.

Le présent **rapport de Phase 3**, présente la démarche mise en œuvre pour structurer un programme d'actions qui contribue à la **stratégie d'adaptation** au changement climatique, pour la gestion de l'eau, retenue par le territoire. Il propose un programme commun décliné en plans d'action par bassin-versant.

2 DE L'ANALYSE DE LA VULNERABILITE A L'ADAPTATION

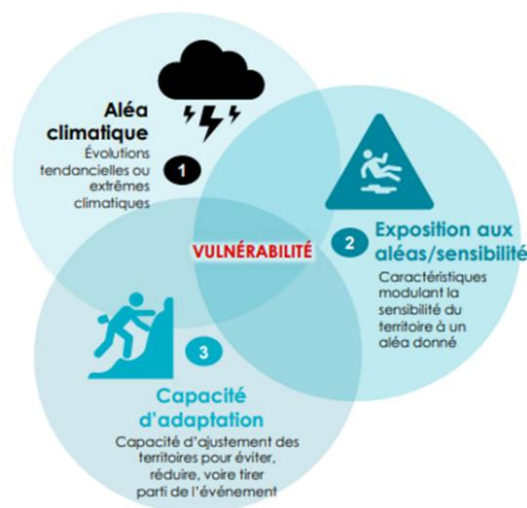
2.1 LIENS ENTRE VULNERABILITE ET ADAPTATION

La **vulnérabilité** au changement climatique correspond au degré auquel un système est susceptible de **subir des dommages sous l'effet des aléas climatiques**. Elle résulte de la combinaison de l'exposition aux aléas, de la sensibilité du système et de sa capacité d'adaptation. Une forte vulnérabilité signifie qu'un système est à la fois exposé, sensible et insuffisamment préparé pour faire face aux impacts climatiques.



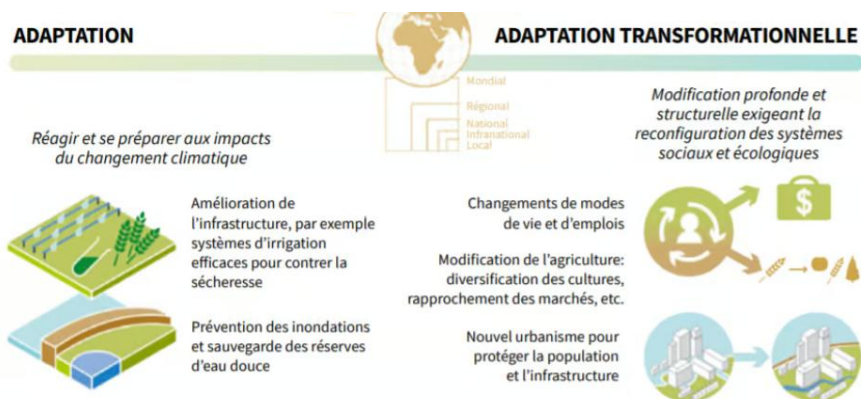
L'**adaptation** désigne l'ensemble des actions et stratégies mises en œuvre pour **réduire la vulnérabilité aux effets actuels ou futurs du changement climatique**.

Elle peut être incrémentale (ajustements progressifs) ou plus structurelle, et vise à limiter les dommages, exploiter les opportunités éventuelles et renforcer la résilience des systèmes humains et naturels.



Représentation des composantes d'une analyse de vulnérabilité. AREC

L'adaptation peut, dans certains contextes, conduire à une **transformation des systèmes** lorsque les ajustements progressifs ne suffisent plus à réduire la vulnérabilité. La transformation implique alors des changements profonds des structures, des modes de gestion, des usages ou des modèles économiques afin de faire face à des conditions climatiques nouvelles ou irréversibles. Ainsi, **l'adaptation constitue souvent une étape**, tandis que la transformation représente un changement de trajectoire à long terme pour assurer la durabilité et la résilience.



2.2 METHODOLOGIE DE LA PHASE 3 : UNE DEMARCHE ITERATIVE

La **phase 3** de la démarche Eau'rizon constitue une étape clé de **construction opérationnelle de la stratégie d'adaptation**, en assurant le passage progressif de l'analyse à l'action. Elle vise à **identifier, structurer, hiérarchiser et territorialiser** les solutions d'adaptation, en cohérence avec les cadres de planification existants et les spécificités de chaque bassin versant.

La méthodologie de travail de cette phase a été **structurée en 10 étapes successives et complémentaires**, combinant analyse documentaire, co-construction avec les acteurs locaux, synthèse stratégique et validation en gouvernance.

1. Analyse détaillée des plans et programmes existants

Les actions attendues par les différents plans et programme nationaux, de bassin, ou locaux

2. Propositions de solutions – Ateliers (Vague 1)

Des 1ères propositions de solutions d'adaptation par bassin versant.

3. Synthèse et classification par typologie d'actions

Une proposition de typologies d'actions adaptées aux territoires et aux enjeux identifiés.

4. Hiérarchisation et évaluation – Ateliers (Vague 2)

Hiérarchisation par bassin versant et 1ère évaluation multicritère.

5. Parangonnage des actions

Référencer des exemples de démarches mises en œuvre sur d'autres territoires, en France et à l'international.

6. Scénarisation et priorisation en comité de pilotage (COPIL)

Les actions prioritaires et les scénarios possibles.

7. Actions déjà engagées par les bassins versants

Identifier les actions déjà engagées sur chaque bassin versant.

8. Ateliers thématiques

Préciser et approfondir les actions par bassin-versant, notamment sur les secteurs prioritaires.

9. Élaboration de la stratégie territoriale

Définir les ambitions et les axes stratégiques communs.

10. Plans d'actions par bassin versant

Décliner le programme en plans d'actions opérationnels spécifiques à chaque bassin versant.

L'**analyse approfondie des plans et programmes existants**, permet d'identifier les orientations stratégiques déjà définies, les actions attendues et les marges de manœuvre à l'échelle des bassins versants. Cette première étape constitue le socle de cohérence de l'ensemble de la démarche.

Sur cette base, une **phase de co-construction** est engagée à travers des ateliers territoriaux (Vague 1), au cours desquels sont formulées de **premières propositions de solutions d'adaptation par bassin versant**. Ces propositions sont ensuite **synthétisées et structurées en typologies d'actions**, afin de faciliter leur lecture, leur comparaison et leur articulation avec les enjeux identifiés.

Les actions ainsi identifiées font l'objet d'une **hiérarchisation et d'une première évaluation multicritère** lors d'une seconde vague d'ateliers territoriaux (Vague 2). Cette analyse intègre notamment des critères d'efficacité face aux aléas climatiques, de faisabilité technique et institutionnelle, de coûts, de co-bénéfices environnementaux et socio-économiques, ainsi que d'acceptabilité locale. Elle permet de tester la **robustesse des options d'adaptation** dans un contexte marqué par des incertitudes climatiques, socio-économiques et institutionnelles.

Parallèlement, les travaux sont enrichis par un **parangonnage des actions**, fondé sur :

- les résultats de la concertation avec les acteurs du territoire,
- des entretiens ciblés avec des parties prenantes clés,
- une revue documentaire des retours d'expérience et des bonnes pratiques en France et à l'international.

Cette étape permet d'identifier, de qualifier et de comparer des actions d'adaptation déjà mises en œuvre ou projetées dans des contextes similaires, et d'en tirer des **enseignements transférables** aux bassins versants étudiés.

À l'issue de ces travaux, des **scénarios d'adaptation** sont partagés en comité de pilotage (COPIL). Ces scénarios explorent différentes trajectoires possibles, combinant des leviers techniques, organisationnels, réglementaires et financiers, et permettent de **prioriser les actions** en fonction de leurs impacts et de leur faisabilité.

Enfin, la démarche aboutit à l'**élaboration d'une stratégie territoriale d'adaptation**, définissant des ambitions et des axes stratégiques communs, tout en intégrant les spécificités propres à chaque bassin versant.

Cette stratégie est ensuite déclinée en **programmes et plans d'actions opérationnels**, précisant les conditions de mise en œuvre (gouvernance, phasage, financement) et inscrivant les choix retenus dans une **vision de long terme partagée par l'ensemble des acteurs**.

3 STRUCTURATION DE LA STRATEGIE ET DU PROGRAMME

3.1 ANALYSE DETAILLEE DES PLANS ET PROGRAMMES

La première étape a consisté à analyser de manière approfondie les plans et programmes existants :

- Plan d'Action pour une gestion résiliente et concertée de l'Eau (2023)
- Plan de bassin d'Adaptation au changement climatique Rhône Méditerranée (2023)
- Plan National d'Adaptation au Changement Climatique PNACC 3 et TRACC (2024)
- Plan d'adaptation au changement climatique pour le massif des Pyrénées (2024)
- Plan de Résilience pour l'Eau dans les Pyrénées Orientales (2024)



Cette analyse a permis de constituer une base structurée d'actions attendues sur le territoire, présentée sous forme de fiches par plan (voir documents annexes disponibles sur Colidée).

3.2 PRINCIPALES SOLUTIONS PAR BV - ATELIERS VAGUE 1

Lors de la 1ère Vague d'ateliers en février mars 2024, les participants ont été invités à proposer des solutions d'adaptation qui leur semblaient les plus adaptées à leur territoire.

- *Quels usages de la ressource en eau sont les plus importants sur votre territoire ?*
- *En fonction de la disponibilité de la ressource et des usages qui en sont faits sur votre territoire, quelles idées pourriez-vous avoir pour préserver l'eau à l'échelle de votre bassin versant ?*

Cette étape a permis de prendre en compte les enjeux, contraintes et problématiques spécifiques rencontrés par chaque acteur des bassins versants, garantissant ainsi une approche spécifique pour chaque territoire.

SEGRE	REART	AGLY	TET	TECH
▪ Maîtrise des activités agricoles et de production ▪ Organisation optimale de la ressource et des canaux ▪ Renforcement de l'organisation territoriale et des mesures réglementaires ▪ Intégration des technologies et renforcement de l'innovation	▪ Mise en œuvre de mesures de récupération et de stockage de l'eau ▪ Maîtrise des activités agricoles ▪ Mise en œuvre de mesures réglementaires pour maîtriser l'urbanisme et renforcer les infrastructures ▪ Mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et de systèmes de tarification	▪ Mise en œuvre de mesures de récupération et stockage d'eau ▪ Réadaptation des activités agricoles ▪ Mise en œuvre de politiques restrictives, systèmes de tarification et renforcement de la sensibilisation ▪ Maîtrise de l'urbanisme et renforcement de la biodiversité et des infrastructures	▪ Organisation optimale de la ressource et déploiement de nouveaux systèmes de tarification ▪ Mise en œuvre de campagnes de sensibilisation ▪ Intégration des technologies et renforcement de l'innovation ▪ Maîtrise des activités agricoles ▪ Maîtrise de l'urbanisme via des mesures réglementaires et renforcement des infrastructures	▪ Renforcement de l'organisation et de la sensibilisation ▪ Mise en œuvre de mesures restrictives et de nouveaux systèmes de tarification ▪ Renforcement des infrastructures, de récupération et de stockage de l'eau ▪ Maîtrise des activités agricoles, de l'urbanisme et préservation de la biodiversité

À l'issue de ces ateliers, **neuf axes structurants** ont ainsi été proposés pour constituer le socle de la future stratégie d'adaptation. Ces axes traduisent les orientations jugées les plus déterminantes par les participants pour engager, dès à présent, une trajectoire d'adaptation.

Pratiques agricoles :

orientation vers des pratiques moins consommatrices de pesticides et d'eau, développement de l'agroforesterie, de l'agroécologie, de nouvelles cultures...

Infrastructures (barrages, forages, canaux) :

stockage, récupération et réutilisation d'eau (eau de pluie, eaux grises, eaux de climatisation), développement de réservoirs fermés et de retenues d'eau, conservation des zones humides, désalinisation de l'eau, construction de réseaux séparés pour les eaux brutes et potables

Pratiques touristiques :

sensibiliser et responsabiliser les touristes, changer le tourisme sur le littoral et en montagne, tourisme durable, écotourisme, promotion des pratiques écotouristiques

Urbanisme & Construction :

récupérateurs d'eau dans les nouvelles constructions, limitation de la bétonisation et de l'artificialisation des sols, désimperméabilisation des sols, réduction des îlots de chaleur, limitation de l'urbanisation sur des terres agricoles, compteurs connectés pour surveiller consommations et fuites

Organisation, Lois & Réglementation :

renforcement de l'organisation locale et interrégionale, protocoles de crise localisés, avec soutien financier de l'État

Sensibilisation & Communication :

sensibilisation des enfants et du grand public, formation des publics agricoles, des élus...

Tarification de l'eau :

niveau de prix, tarification incitative, saisonnière, "**surgressive**", différenciée, sanctions pour consommation excessive

Changement climatique et Biodiversité :

reboisement, création et conservation de zones humides, végétalisation urbaine, création de haies, favorisation des couverts végétaux, veille et innovation (pallier la réduction de neige et des précipitations, l'assèchement des cours d'eau) recharge des nappes phréatiques

Sobriété & Répartition des usages :

restrictions, limitation et priorisation des usages (nettoyage des voitures, arrosage des pelouses, forages non déclarés)

3.3 SYNTHÈSE ET CLASSIFICATION PAR TYPOLOGIE D' ACTIONS

Ont été pris en compte, les attendus des plans et programmes, et les propositions des acteurs du territoire. Un important travail de tri, de regroupement et de structuration a ensuite été mené, afin de proposer des **typologies d'actions** adaptées aux bassins versants et aux enjeux identifiés. Ces typologies d'actions ont été organisées en 4 thèmes :

SOBRIÉTÉ

- Lutter contre les fuites
- Installer des compteurs
- Dispositifs hydro-économiques
- Changer les pratiques
- Adapter les cultures
- Réutiliser les eaux usées
- Maîtriser l'extension péri-urbaine ZAN
- Conditionner l'extension urbaine à l'eau disponible

OPTIMISER

- Désimperméabiliser et infiltrer les eaux pluviales
- Réduire l'évapotranspiration des sols
- Améliorer les systèmes d'assainissement
- Favoriser les démarches agroécologiques et biologiques
- Moderniser et instrumenter les canaux
- Favoriser les pratiques économes en eau
- Adapter le tourisme de montagne et littoral
- Déployer des infrastructures écologiques et paysagères
- Optimiser les possibilités de stockage

PRESERVER

- Garantir l'équilibre quantitatif des cours d'eau et des nappes
- Renforcer et restaurer la ripisylve
- Restaurer les zones humides et les champs d'expansion des crues
- Déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature
- Acquérir et protéger de nouveaux espaces naturels
- Renaturer les villes
- Expérimenter la recharge des nappes
- Préserver et gérer les forêts en tête de bassin versant

ORGANISER

- Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales
- Mobiliser la commande publique
- Associer les parties prenantes
- Piloter, animer, sensibiliser
- Suivre et quantifier
- Rendre compte des avancées
- Garantir l'effectivité des mesures
- Tarification incitative

3.4 HIERARCHISATION ET EVALUATION - ATELIERS VAGUE 2

Les ateliers Vague 2 de mai 2025 ont été construits comme un exercice de prospective collective, visant à amener les participants à se projeter dans le futur afin de faire émerger des choix structurants d'adaptation.

Le scénario de travail proposé était le suivant :

« Nous sommes en 2070 et nos bassins versants ont réussi leur adaptation au changement climatique. Quelle a été la principale mesure ou orientation décidée en 2025 ayant permis cette adaptation ? »

L'atelier débute par une mise en situation volontairement projetée dans le long terme (horizon 2070). Ce décalage temporel permet de sortir des contraintes immédiates et d'encourager une réflexion stratégique, en se concentrant sur les leviers réellement déterminants de la trajectoire d'adaptation.

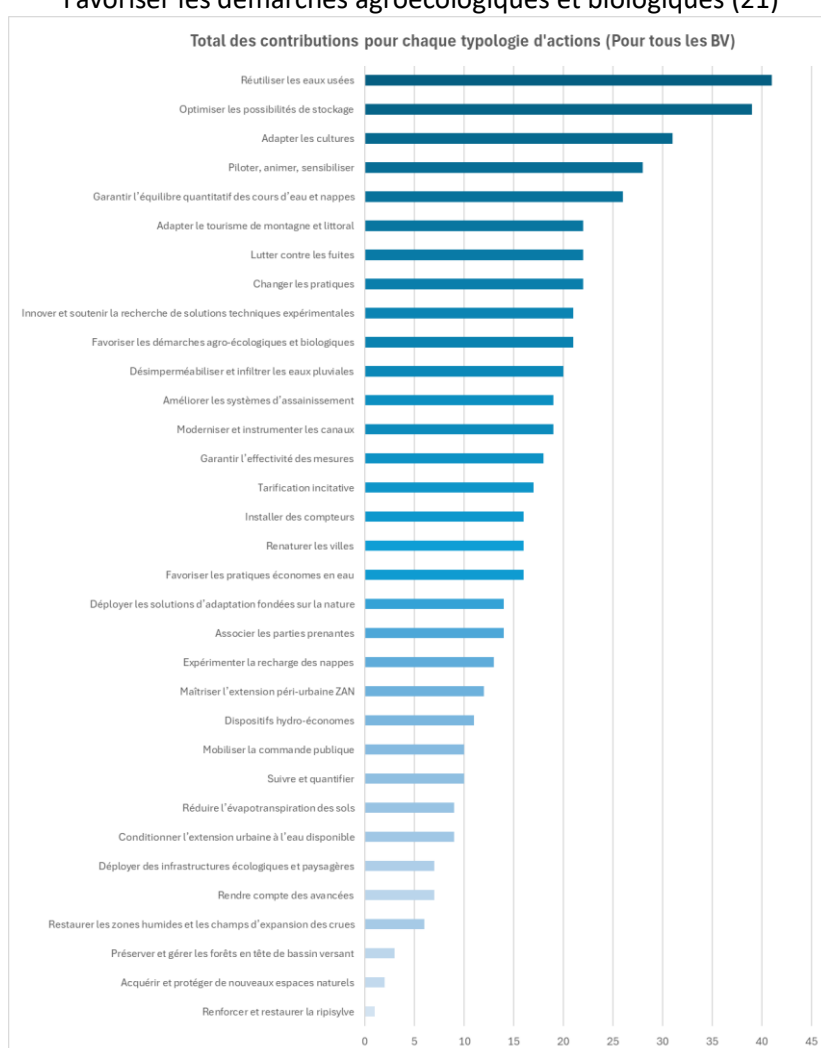
Le scénario suppose une réussite de l'adaptation, afin de placer les participants dans une posture constructive et orientée vers les solutions, plutôt que sur les freins ou les échecs.

Ainsi, chaque groupe de participants disposait d'un temps de réflexion dédié pour identifier et discuter d'actions essentielles, considérées comme déterminantes pour expliquer la réussite de l'adaptation des bassins versants à l'horizon 2070.

Les actions ont ensuite été hiérarchisées en fonction du nombre de contributions recueillies lors des ateliers, ce nombre reflétant notamment l'intérêt et la pertinence perçue par les bassins versants.

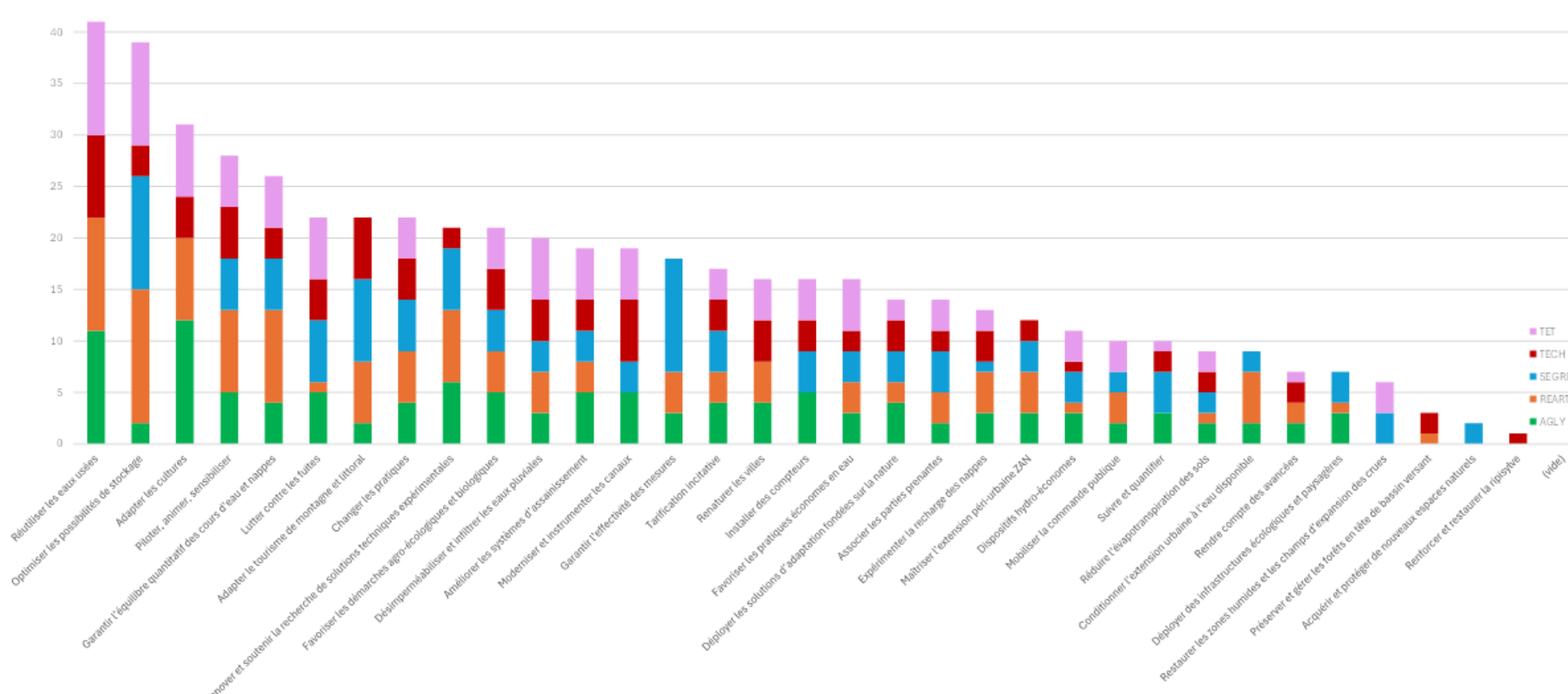
Les 10 sujets qui ont pris le plus de place dans les échanges (total des contributions des acteurs du territoire par typologie d'action)¹ :

- Réutiliser les eaux usées (41)
- Optimiser les possibilités de stockage (39)
- Adapter les cultures (31)
- Piloter, animer, sensibiliser (28)
- Garantir l'équilibre quantitatif des cours d'eau et nappes (26)
- Adapter le tourisme de montagne et littoral (22)
- Lutter contre les fuites (22)
- Changer les pratiques (22)
- Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales (21)
- Favoriser les démarches agroécologiques et biologiques (21)



¹ La représentation des acteurs lors des ateliers n'était pas homogène, et certaines actualités ont pu influencer les discussions (notamment la REUT). Les résultats présentés ci-dessous doivent donc être interprétés avec prudence.

Pour autant, chaque typologie d'action n'a pas eu la même place dans les échanges selon les bassins-versants :



Les résultats de ces ateliers mettent en évidence une **forte récurrence des mentions de mesures d'adaptation**, telles que la réutilisation des eaux usées, l'optimisation du stockage, l'adaptation des cultures ou les actions de gouvernance, traduisant des leviers transversaux largement partagés entre les bassins. À l'inverse, **certaines actions plus spécifiques présentent des occurrences plus faibles**, traduisant une plus forte dépendance aux contextes locaux. La diversité des contributions selon les bassins versants souligne **des priorités territoriales différenciées**, tout en confirmant la nécessité d'une approche globale, combinant mesures techniques, organisationnelles et de gouvernance.

La hiérarchisation s'est appuyée sur une **grille d'analyse multicritère**, partagée avec les participants. Chaque typologie d'action a été évaluée selon plusieurs critères complémentaires :

- **Délai de mise en œuvre** : court, moyen ou long terme
- **Coût** : faible, modéré ou élevé
- **Acceptabilité sociale** : faible, moyenne ou forte
- **Faisabilité** : facilité de mise en œuvre et niveau de ressources nécessaires
- **Efficacité** : capacité de l'action à répondre aux enjeux et problématiques identifiés
- **Contribution à la réduction de la vulnérabilité climatique** : de 1 (faible contribution à la résilience) à 5 (forte contribution à la résilience)

Délai			T	TT	TTT
Coût			€	€€	€€€
Niveau d'acceptabilité			Fort	Moyen	Faible
Degré de faisabilité			Récurrent	Engagé	Innovation
Efficacité			Sans regret	Moyen	Faible
Impact sur la réduction de la vulnérabilité	5	4	3	2	1

Il est important de préciser que cette 1^{ère} évaluation résulte de la synthèse des appréciations des participants, et sont donc subjectives. On dispose ainsi d'une vision des attentes des acteurs par bassins versant (nombre de contributions) et d'une 1^{ère} analyse multicritère pour nourrir la hiérarchisation.

Les contributions varient selon les bassins versants, en raison d'attentes différentes, mais l'évaluation met en évidence des contributions allant globalement dans le même sens.

TYPLOGIE D'ACTIONS	CONTRIBUTIONS ATELIERS VAGUE 2						EVALUATION					
	Somme des ateliers	SEGRE	TET	TECH	AGLY	REART	Délai	Coût	Acceptabilité	Faisabilité	Efficacité	Réduction de la vulnérabilité
SOBRIETE												
1 Lutter contre les fuites	22	6	6	4	5	1	3	3	2	2	1	3
2 Installer des compteurs	16	4	4	3	5	0	1	2	2	2	1	2
3 Dispositifs hydro-économes	11	3	3	1	3	1	1	1	3	3	2	2
4 Changer les pratiques	22	5	4	4	4	5	2	2	2	3	2	2
5 Tarification incitative	17	4	3	3	4	3	2	2	1	3	2	4
6 Adapter les cultures	31	0	7	4	12	8	3	3	1	3	2	3
7 Réutiliser les eaux non conventionnelles	41	0	11	8	11	11	3	3	1	2	3	2
8 Substituer les prélèvements par des stockages	39	11	10	3	2	13	2	3	3	2	1	4
9 Maîtriser l'extension péri-urbaine ZAN	12	3	0	2	3	4	1	3	1	3	1	4
10 Conditionner l'extension urbaine à l'eau disponible	9	2	0	0	2	5	3	1	2	2	1	5
11 Préserver et gérer les forêts en tête de bassin versant	3	0	0	2	0	1	3	2	2	2	2	4
OPTIMISER												
12 Désimperméabiliser et infiltrer les eaux pluviales	20	3	6	4	3	4	3	3	2	1	1	5
13 Réduire l'évapotranspiration des sols	9	2	2	2	2	1	3	2	2	1	2	4
14 Améliorer les systèmes d'assainissement	19	3	5	3	5	3	2	2	3	1	2	3
15 Favoriser les démarches agro-écologiques et biologiques	21	4	4	4	5	4	3	2	2	1	1	4
16 Moderniser et instrumenter les canaux	19	3	5	6	5	0	3	3	3	2	1	5
17 Favoriser les pratiques économes en eau	16	3	5	2	3	3	1	1	3	2	2	4
18 Adapter le tourisme de montagne et littoral	22	8	0	6	2	6	2	2	2	2	2	3
19 Déployer des infrastructures écologiques et paysagères	7	3	0	0	3	1	2	2	3	2	2	4

TYPOLOGIE D'ACTIONS		CONTRIBUTIONS ATELIERS VAGUE 2						EVALUATION					Réduction de la vulnérabilité
		Somme des ateliers	SEGRE	TET	TECH	AGLY	REART	Délai	Coût	Acceptabilité	Faisabilité	Efficacité	
PRESERVER													
20	Garantir l'équilibre quantitatif des cours d'eau et nappes	26	5	5	3	4	9	3	2	2	2	2	5
21	Renforcer et restaurer la ripisylve	0						3	1	3	1	1	4
22	Restaurer les zones humides et les champs d'expansion des crues	6	3	3	0	0	0	2	1	3	2	1	5
23	Déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature	14	3	2	3	4	2	1	1	3	2	1	5
24	Acquérir et protéger de nouveaux espaces naturels	2	2	0	0	0	0	1	1	3	2	1	5
25	Renaturer les villes	16	0	4	4	4	4	2	2	3	2	1	4
26	Expérimenter la recharge des nappes	13	1	2	3	3	4	3	1	3	2	2	3
ORGANISER													
27	Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales	21	6	0	2	6	7	3	3	2	3	3	
28	Mobiliser la commande publique	10	2	3	0	2	3	3	3	2	3	2	
29	Associer les parties prenantes à la gestion de crise	14	4	3	2	2	3	2	1	2	3	1	
30	Piloter, animer, sensibiliser	28	5	5	5	5	8	1	2	3	2	1	
31	Suivre et quantifier	10	4	1	2	3	0	1	2	3	2	1	
32	Rendre compte des avancées	7	0	1	2	2	2	1	2	3	2	1	
33	Garantir l'effectivité des mesures	18	11	0	0	3	4	3	2	2	2	1	

3.5 PARANGONNAGE DES ACTIONS D'ADAPTATION

Un exercice de parangonnage a été réalisé afin d'identifier et de référencer des exemples de démarches mises en œuvre sur d'autres territoires, en France et à l'international. Le document complet figure en Annexe disponibles sur Colidée.

Ces retours d'expérience constituent des éléments de comparaison et d'inspiration, utiles à la démarche portée par Eau'rizon.

Cette étape de parangonnage des actions a pour objectif d'élargir le champ des solutions d'adaptation en s'appuyant sur des retours d'expérience issus d'autres territoires et sur des analyses thématiques ciblées, afin d'alimenter la réflexion stratégique et la construction des plans d'actions locaux.

Un travail de **compilation et de sélection d'exemples** a été mené à partir :

- de projets mis en œuvre sur d'autres territoires, en France et à l'international,
- de démarches innovantes ou expérimentales,
- de références institutionnelles, techniques et scientifiques.

Ce recueil a été structuré dans un **document dédié**, servant de support commun à l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche.

Les actions recensées ont été organisées selon cinq **grands thèmes** :

- **Eaux urbaines**
- **Irrigation**
- **Développement**
- **Milieux aquatiques**
- **Organisation**

1- EAUX URBAINES

Optimiser et développer les possibilités de stockage
Améliorer les systèmes d'assainissement et REUT

2- IRRIGATION

Garantir l'équilibre quantitatif des cours d'eau et nappes
Moderniser et instrumenter les canaux
Favoriser les démarches agro-écologiques et biologiques
Adapter les cultures

3- DEVELOPPEMENT

Maîtriser l'extension péri-urbaine en la conditionnant à l'eau disponible
Désimperméabiliser les sols et infiltrer les eaux en renaturant les villes
Favoriser les changements de pratiques pour consommer moins d'eau
Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales

4- MILIEUX AQUATIQUES

Restaurer les ripisylves, les ZH et les champs d'expansion des crues

5- ORGANISATION

Associer toutes les parties prenantes
Piloter, quantifier, suivre

Cette structuration thématique a permis de faciliter la lecture, la comparaison et l'appropriation des actions.

13 fiches ont été élaborées. Chaque fiche présente de manière synthétique :

- la description de l'action ou de la solution,
- les leviers techniques mobilisés,
- les conditions de mise en œuvre,
- les résultats attendus et co-bénéfices,
- les enseignements et recommandations pour une éventuelle transposition.

Ces fiches ont vocation à servir de supports d'aide à la décision et d'inspiration pour l'adaptation au contexte local. De plus, ces éléments ont été mobilisés pour enrichir les ateliers thématiques ainsi que pour appuyer la construction de la stratégie d'Eau'rizon.

Fiche



Projet de recherche SpongeWorks / solutions « éponge »

Description du service proposé

- Développement, test et valorisation de mesures "éponge" ou solutions fondées sur la nature (SfN) appliquées à des bassins versants, visant à stocker l'eau, ralentir les ruissellements, améliorer l'infiltration et renforcer la résilience hydrologique des territoires.

Leviers utilisés

- Techniques de rétention/infiltration (zones tampon, fossés végétalisés, zones humides restaurées).
- Aménagements de microtopographie favorisant la stagnation contrôlée.
- Végétalisation ou replantation pour renforcer la structure du sol et la capacité de rétention.
- Intégration multi-échelle (parcelle, ferme, bassin versant).

Expérimentation

- **Intervention** : aménagements du territoire, élus, propriétaires, agriculteur
- **Méthode** : méthode d'aménagement spécifique, méthode de culture adaptée

- Le projet SpongeWorks est cité comme ayant été mis en œuvre dans le bassin de la Lèze (Ariège, France), à titre de site démonstrateur pour tester ces solutions "éponge".
- Il s'agit d'un projet de recherche visant à quantifier les effets des dispositifs éponge en conditions réelles du territoire, en zone collinéaire ou de piémont

Résultats

- Amélioration de la rétention en amont, réduction des pics de ruissellement.
- Meilleure recharge locale des nappes / eau disponible pour l'agriculture.
- Atténuation des fluctuations hydriques (pics de crues / sécheresse temporaire).
- Co-bénéfices : biodiversité accrue, paysages, filtration des polluants.

Recommandation

- Poursuivre les suivis quantitatifs (débits, infiltration, teneur en eau du sol) sur plusieurs saisons et contextes climatiques.
- Cartographier les zones prioritaires pour appliquer les mesures (pentes, zones d'écoulement). Associer les acteurs du territoire (agriculteurs, collectivités, chercheurs) pour co-conception et appropriation locale.
- Intégrer les dispositifs dans les financements territoriaux / programmes écologiques pour assurer pérennité.

Source : <https://bonnespratiques-eau.fr/2024/10/14/projet-de-recherche-spongeworks>



Fiche 1



Rehausser le lit mineur pour ralentir l'eau et soutenir la nappe

Description du service proposé

- L'action propose de rehausser le lit du cours d'eau de la Bonnieure afin de diversifier les écoulements, ralentir l'eau, et ainsi améliorer la recharge de la nappe phréatique. Le but est de restaurer un fonctionnement plus naturalisé du cours d'eau pour renforcer la résilience hydrologique locale.

Leviers utilisés

- Création d'obstacles / seuils ou rehausse du lit pour favoriser l'accumulation d'eau.
- Diversification des parcours d'écoulement (zones lentes, zones rapides).
- Gestion morphologique du cours d'eau pour favoriser infiltration et écoulement diffus.
- Approche hydromorphologique : dimensionner l'aménagement selon les flux naturels et les contraintes du territoire

Expérimentation

- **Intervention** : professionnels de la gestion d l'eau, élus, propriétaires
- **Méthode** : modification de la géomorphologie du lit et des rives pour ralentir le cours d'eau

Source : <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/1655>
https://professionnels.ofb.fr/sites/default/files/27_4_rex_r7_drugeon_vbat.pdf

Résultats

- Diversification des vitesses d'eau : zones d'écoulement lent + zones rapides.
- Meilleure infiltration dans les zones plus calmes, favorisant la recharge de la nappe phréatique.
- Régulation des crues et atténuation des périodes de bas débit.
- Amélioration de la connectivité entre cours d'eau, zones humides et nappes.
- Bénéfices écologiques : habitats plus variés, meilleure qualité de l'eau.

Recommandation

- Mettre en place un réseau de suivi : niveaux d'eau, débits, niveaux de nappe, qualité de l'eau avant/après.
- Commencer par des tronçons pilotes pour calibrer le dimensionnement des rehaussements.
- Impliquer les acteurs locaux (communes riveraines, gestionnaires de l'eau, agriculteurs).
- Assurer la compatibilité avec les usages existants (ponts, pentes, passes à poissons).
- Valoriser les résultats pour diffuser la pratique sur d'autres segments de cours d'eau.

Budget : 2 873 000€ (Reméandrage du Drugeon)

- Cours d'eau la Bonnieure (Charente)
- Cours d'eau le Drugeon (Doubs)

3.6 LES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

L'identification des **actions déjà engagées** constitue une étape nécessaire afin de s'appuyer sur les dynamiques existantes et d'inscrire la stratégie d'adaptation dans une **logique de continuité et de cohérence territoriale**.

Chaque bassin versant a ainsi été invité à **recenser les actions en cours** ou récemment mises en œuvre, qu'elles relèvent de projets opérationnels, d'études, de dispositifs de gouvernance ou de démarches de sensibilisation.

Cette étape a permis d'identifier les **actions structurantes** déjà opérationnelles ou en phase de déploiement, de repérer les **synergies potentielles** entre actions engagées et actions proposées dans le cadre de la démarche, mais aussi d'éviter les **redondances** et de mieux cibler les efforts futurs sur des leviers encore peu mobilisés.

3.7 ATELIERS THÉMATIQUES

Les domaines d'action, ont été répartis en 5 grandes thématiques de travail, pour être successivement abordées par les 5 bassins versants :

1. **Eaux urbaines** : gestion des eaux pluviales, désimperméabilisation, stockage, REUT, performance des systèmes d'assainissement.
2. **Irrigation** : équilibre quantitatif des ressources, modernisation des infrastructures, pratiques agro-écologiques, adaptation des cultures.
3. **Développement** : maîtrise de l'extension urbaine, sobriété des usages, renaturation, innovation et solutions techniques expérimentales.
4. **Milieu** : restauration des milieux aquatiques, des zones humides et des champs d'expansion des crues.
5. **Organisation** : gouvernance, association des parties prenantes, pilotage, suivi et évaluation des actions.

Les représentants des Syndicats des bassins versant étaient invités à se positionner sur leur bassin versant de référence (Sègre, Têt, Tech, Agly, Réart), garantissant ainsi une approche ancrée dans les réalités locales. Cette organisation a permis de mobiliser les compétences de chacun, tout en gardant une homogénéité de traitement entre bassins. Un temps collectif final a permis de réaliser une mise en cohérence.

Chaque bassin versant a travaillé à partir d'un socle d'actions pré-identifiées, structurées en plusieurs niveaux :

- **Actions** : reformulation ou clarification des actions proposées lorsque cela s'avérerait nécessaire, afin d'assurer une compréhension partagée.
- **Actions détaillées** : approfondissement des actions (objectifs, périmètre, modalités de mise en œuvre), en complétant les informations manquantes.
- **Actions déjà engagées** : identification et rappel des actions existantes ou en cours sur le territoire, avec possibilité de les compléter ou de les préciser.
- **Plan d'action par bassin versant** : déclinaison des actions détaillées en tenant compte des spécificités locales (territoires concernés, études en cours, travaux déjà réalisés ou programmés, actions non pertinentes pour certains bassins).

Cette progression a permis de passer d'un cadre générique à des plans d'actions opérationnels et contextualisés par bassin-versant.

3.8 RETOURS SUR LA DEMARCHE DE CONCERTATION

3.8.1 ANALYSE DE LA REPRESENTATIVITE

La démarche de concertation engagée dans le cadre de l'élaboration de la stratégie Eau'Rizon 2070 se distingue par son ampleur et sa profondeur, à l'échelle interbassins comme par la diversité des profils mobilisés.

Au total, **11 rencontres territorialisées** ont été organisées entre 2024 et 2025 sur l'ensemble des cinq bassins versants. Les rencontres se sont tenues dans **8 communes différentes** afin de couvrir contextes et réalités territoriales variées.

Les 11 ateliers participatifs ont réuni **397 participants cumulés**, soit une moyenne de **36 participants par atelier**, et un total de **2 278 contributions ont été recueillies**.

La représentativité des échanges se caractérise par une diversité marquée des profils : environ **50 % de représentants des collectivités**, **25 % d'acteurs socio-économiques**, **20 % d'associations** et **5 % de représentants de l'État**.

A ces 11 rencontres participatives, s'ajouteront **5 temps supplémentaires en 2026** dédiés à la restitution et à la présentation de la stratégie.

Ces temps collectifs ont été complétés par des **entretiens bilatéraux ciblés notamment en phase 1**, ainsi que par des instances de gouvernance structurantes, comprenant **comité technique (COTECH) et comité de pilotage (COPIL)** en phase 1 et phase 2.

En complément, un **atelier technique multi-bassins**, organisé en phase 3 (élaboration de la stratégie), a réuni l'ensemble des agents techniques des cinq syndicats de bassins versants ainsi que des experts de SUEZ Consulting. Cette modalité a permis de croiser des expertises de terrain fines, portées par des professionnels engagés quotidiennement dans la gestion de l'eau, tout en conservant une approche volontairement territorialisée, par bassin versant, par commune, voire par secteur infra-communal, afin de traiter au plus près les enjeux locaux.

Dans toutes ces rencontres, la mobilisation conjointe des **agents des cinq syndicats, des élus, des acteurs de l'eau et des experts** a favorisé des **croisements de regards inédits**. Plusieurs participants ont contribué à des ateliers organisés sur différents bassins versants, enrichissant ainsi la lecture interterritoriale et la compréhension des dynamiques propres à des bassins aux réalités contrastées. Cette logique de « reliance » entre territoires a constitué un levier fort de la démarche.

Au-delà de ces éléments quantitatifs et de la richesse des contributions recueillies, plusieurs limites doivent néanmoins être soulignées. La participation n'a pas toujours été homogène selon les ateliers et les territoires, certains types d'acteurs étant parfois plus représentés que d'autres. Une légère baisse de la participation a également été observée entre la première et la seconde vague d'ateliers sur certains bassins versants. Par ailleurs, bien que les instances de gouvernance aient permis un suivi régulier de la démarche, la composition des comités de pilotage a parfois reposé davantage sur des représentants techniques que sur des décideurs politiques. Enfin, certaines actualités liées à la gestion de l'eau ont ponctuellement orienté les échanges (par exemple la réutilisation des eaux usées traitées – REUT). Ces éléments invitent donc à interpréter les résultats de la concertation avec prudence, tout en reconnaissant l'ampleur de la mobilisation et la diversité des points de vue exprimés.

3.8.2 UNE DEMARCHE AMBITIEUSE ET INEDITE A L'ECHELLE NATIONALE

Par son périmètre, son intensité et la dynamique collective impulsée, la démarche Eau'Rizon 2070 constitue une initiative ambitieuse et singulière à l'échelle nationale. Jamais jusqu'alors cinq structures de gestion de bassins versants ne s'étaient engagées conjointement dans une réflexion stratégique de cette ampleur, fondée sur la concertation, le partage d'expériences et la construction collective de solutions face aux enjeux du changement climatique et de préservation afférente de la ressource en eau.

La richesse de la démarche tient autant à la diversité des contributions qu'à la qualité des échanges, à la profondeur des idées avancées et à la dynamique de coopération interbassins qu'elle a permis de faire émerger.

Cette dynamique collective s'inscrit toutefois dans un contexte territorial marqué par des réalités hydrologiques et institutionnelles contrastées. Les bassins versants concernés présentent en effet des caractéristiques très différentes, qu'il s'agisse de la présence ou non de barrages structurants, de la dépendance aux nappes souterraines, de l'influence des ressources navales ou encore des équilibres entre usages. Les niveaux de maturité des démarches de gestion de la ressource varient également selon les territoires : certains bassins disposent déjà d'outils structurants, tels qu'un PGRE, tandis que d'autres sont encore à un stade plus exploratoire. Enfin, les perspectives de développement territorial et les orientations politiques locales peuvent différer d'un bassin à l'autre. L'ensemble de ces facteurs rend particulièrement complexe la construction d'une stratégie pleinement commune et opérationnelle à ce stade. La stratégie proposée constitue ainsi un cadre partagé et une trajectoire collective, appelés à être précisés et déclinés progressivement à l'échelle de chaque bassin versant.

3.8.3 PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POUR PROLONGER LA DYNAMIQUE

Dans la perspective de la mise en œuvre opérationnelle des actions et de l'appropriation territoriale de la stratégie, plusieurs pistes peuvent être envisagées pour prolonger et renforcer la dynamique concertante engagée.

Elargir l'embarquement des acteurs et des citoyens

La première phase de concertation, centrée sur les acteurs institutionnels et socio-professionnels, constituait une étape structurante et nécessaire pour stabiliser les constats et construire un cadre stratégique partagé. Pour sécuriser le déploiement des actions et favoriser un véritable changement des pratiques, l'ouverture progressive de la concertation aux citoyens et aux usagers apparaît aujourd'hui comme un levier déterminant. Le changement ne pourra s'opérer pleinement que si un élan collectif se construit à une échelle plus large, en renforçant la pédagogie, l'appropriation et la compréhension des enjeux. Sans inhiber les initiatives locales, cet élargissement pourrait produire un effet démultiplicateur et consolider la cohérence d'ensemble.

Entrer en mode projet à des échelles plus fines

L'approfondissement de certaines thématiques à des niveaux micro-locaux (quartiers, sous-bassins, secteurs spécifiques) permettrait d'ancrer davantage les actions dans les réalités d'usage. Ce passage en mode projet dans le cadre de la construction des futurs PTGE par bassin versant reposera nécessairement sur une dynamique collective : au regard de la typologie des actions à conduire, le "travailler ensemble" sera un facteur clé pour assurer un déploiement opérationnel au plus près des contraintes et des opportunités locales.

Mettre en place une fonction de coordination ou de "vigie interterritoriale"

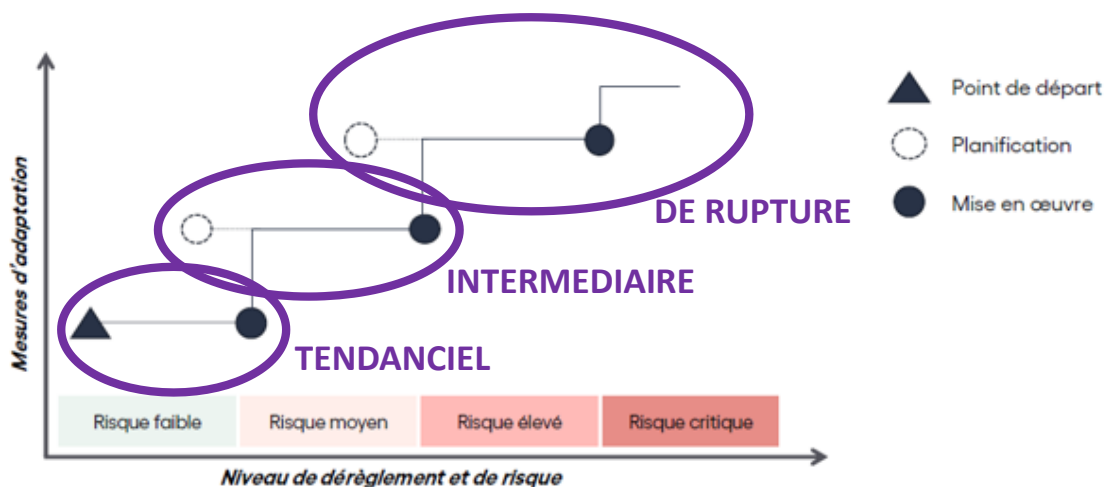
En lien avec l'ensemble des initiatives locales relatives à la préservation de la ressource en eau, une fonction de coordination pourrait renforcer la cohérence globale, la lisibilité et le suivi des actions. Ce "cockpit" interterritorial se ferait garant de l'avancement des engagements, de leur articulation générale et de la mesure de leur efficacité au fil du temps.

4 STRATEGIE D'ADAPTATION

4.1 SCENARISATION ET PRIORISATION

Un travail préparatoire a permis de qualifier chaque typologie d'action selon sa contribution à différents scénarios de trajectoire stratégique :

- Scénario Tendanciel : pas de changement de pratiques particulières**
> Poursuivre la mise en œuvre des actions déjà engagées
 Ce scénario repose sur la poursuite des actions déjà engagées, sans changement significatif des pratiques. Il s'inscrit dans une logique de continuité, adaptée à des niveaux de risque faibles à modérés.
- Scénario Intermédiaire : des changements de pratiques modérés ou dans certains domaines**
> Un programme ajusté avec des mesures incrémentales
 Ce scénario intègre des changements de pratiques modérés, ciblés sur certains domaines ou usages. Il s'appuie sur un programme d'actions ajusté, composé de mesures progressives et incrémentales, permettant de renforcer progressivement la capacité d'adaptation.
- Scénario de rupture : des transformations profondes de pratiques dans tous les domaines**
> Un programme ambitieux d'actions structurelles dans tous les domaines
 Ce scénario correspond à une transformation profonde des pratiques, dans l'ensemble des domaines. Il mobilise un programme ambitieux d'actions structurelles, nécessaire pour répondre à des niveaux de risque élevés à critiques et engager une véritable trajectoire de transformation du territoire.



Le comité de pilotage (COPIL de juin 2025) a joué un rôle central dans la mise en perspective stratégique des actions, en permettant de les scénariser et de les positionner selon différents niveaux d'ambition et de transformation des pratiques.

À partir des travaux issus des ateliers et de la hiérarchisation multicritère, le COPIL a permis de qualifier les actions au regard de plusieurs caractéristiques structurantes : niveau de changement des pratiques, ampleur des transformations nécessaires, degré d'ambition du programme d'actions et capacité à répondre à des niveaux croissants de risque climatique.

Cette catégorisation a ainsi permis de positionner les actions dans le temps, en distinguant les phases de planification et de mise en œuvre.

Chaque membre du Copil a indiqué ses actions prioritaires « TOP 5 », ce qui a permis d'avoir une **vision d'ensemble des priorités perçues**.

Il convient toutefois de souligner certaines limites dans l'exercice. La composition du COPIL reposait majoritairement sur des profils techniques, avec une représentation plus variable des décideurs politiques selon les structures. Par ailleurs, l'identification des priorités s'est appuyée sur un dispositif de sondage individuel plutôt que sur un véritable débat collectif, ce qui a permis de recueillir rapidement des positions mais a pu limiter la confrontation des points de vue et la construction d'arbitrages partagés entre les participants.

	TOP 5	STRATEGIE		
		TENDANCIELLE	INTERMEDIAIRE	DE RUPTURE
Optimiser et développer les possibilités de stockage	7		1	
Lutter contre les fuites des infrastructures d'eau potable	6	1		
Installer des compteurs et suivre les prélèvements	4		1	
Favoriser les démarches agroécologiques et biologiques	4			1
Déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature	4			1
Favoriser les changements de pratiques pour consommer moins d'eau	3		1	
Maîtriser l'extension péri-urbaine en la conditionnant à l'eau disponible	3			1
Restaurer les ripisylves, les ZH et les champs d'expansion des crues	3	1		
Associer toutes les parties prenantes	3	1		
Piloter, quantifier, suivre	3	1		
Désimperméabiliser les sols et infiltrer les eaux en renaturant les villes	2			1
Garantir l'équilibre quantitatif des cours d'eau et nappes avec les PTGE	2			1
Déployer des ressources alternatives / nouvelles ressources	2		1	
Mettre en place une tarification progressive	1			1
Moderniser et instrumenter les canaux	1			1
Réduire l'évapotranspiration des sols pour diminuer les besoins d'irrigation	1		1	
Adapter les cultures	1		1	
Adapter le tourisme de montagne et littoral	1		1	
Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales	1			1
Préserver et gérer les forêts en tête de bassin versant	1			1
Acquérir et protéger de nouveaux espaces naturels	1		1	

STRATEGIE		
TENDANCIELLE	INTERMEDIAIRE	DE RUPTURE
Restaurer les ripisylves, les ZH et les champs d'expansion des crues	Acquérir et protéger de nouveaux espaces naturels	Garantir l'équilibre quantitatif des cours d'eau et nappes avec les PTGE
Lutter contre les fuites des infrastructures d'eau potable	Favoriser les changements de pratiques pour consommer moins d'eau	Déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature
Associer toutes les parties prenantes	Réduire l'évapotranspiration des sols pour diminuer les besoins d'irrigation	Préserver et gérer les forêts en tête de bassin versant
	Adapter les cultures	Mettre en place une tarification progressive
	Installer des compteurs et suivre les prélèvements	Favoriser les démarches agro-écologiques et biologiques
	Optimiser et développer les possibilités de stockage	Moderniser et instrumenter les canaux
	Déployer des ressources alternatives / nouvelles ressources	Améliorer les systèmes d'assainissement et développer la REUT
	Adapter le tourisme de montagne et littoral	Maîtriser l'extension péri-urbaine en la conditionnant à l'eau disponible
	Piloter, quantifier, suivre	Désimperméabiliser les sols et infiltrer les eaux en renaturant les villes
	Rendre compte des avancées pour garantir l'effectivité des mesures	Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales

4.2 PARANGONNAGE DE STRATEGIES D'ADAPTATION

Un travail de parangonnage a été mené sur différentes stratégies territoriales d'adaptation, afin d'enrichir la réflexion et d'éclairer les choix méthodologiques et stratégiques retenus pour la démarche Eau'rizon (voir document annexe disponible sur Colidée). Il s'est appuyé sur l'analyse de démarches conduites à différentes échelles, en France et à l'international, présentant des contextes hydrologiques et institutionnels variés.

Ces exemples de différentes stratégies territoriales élaborées selon des approches méthodologiques variées ont permis de mettre en regard :

- des cadres de structuration des stratégies (typologies d'actions, cibles, temporalités, échelles géographiques, usages),
- des modes de gouvernance et de mobilisation des acteurs,
- des niveaux d'ambition et de progressivité dans la mise en œuvre des actions,
- ainsi que la manière dont les stratégies articulent sobriété, optimisation, préservation et organisation à l'échelle territoriale.

<i>Les grands domaines d'action</i>	<i>S'adresser aux PP</i>	<i>Formuler des intentions</i>	<i>Donner une progression</i>	<i>Une vision territoriale</i>	<i>En fonction des volumes</i>
TYPOLOGIES	ACTEURS	CIBLES	TEMPOREL	GEOGRAPHIQUE	USAGES
SOBRIETE OPTIMISER PRESERVER ORGANISER	COLLECTIVITES ACTIVITES PARTICULIERS NATURE	URBANISME SOBRE RETENUES ET STOCKAGE OPTIMISÉS PRATIQUES ÉCONOMES GESTION RENFORCÉE	COURT TERME MOYEN TERME LONG TERME	RALENTIR LE CHEMIN DE L'EAU DE L'AMONT VERS L'AVAL	MILIEU IRRIGATION AEP ACTIVITES
Plan Eau national PBACC AE SAGE DROME	PNACC	Plan CC Pyrénées Plan eau des PO Ardèche 2050 Eau & Climat GARD	Exploitant	Ardèche 2050 Collectivité	Territoire

Ce parangonnage met en évidence plusieurs dimensions structurantes des stratégies d'adaptation, notamment les **typologies d'actions** mobilisées (sobriété, optimisation, préservation, organisation), les **cibles d'acteurs**, les **temporalités** de mise en œuvre, les échelles **géographiques** pertinentes et les **usages de l'eau** concernés. Il a également mis en lumière des modes de gouvernance différenciés, des niveaux d'ambition variables et des logiques de progressivité dans le déploiement des actions.

Le parangonnage souligne l'importance d'une articulation cohérente des leviers d'adaptation à l'échelle territoriale, combinant sobriété, optimisation, préservation et organisation. Il a ainsi constitué une source d'inspiration structurante pour la construction de la stratégie d'adaptation d'Eau'rizon, en contribuant à une approche à la fois ambitieuse, progressive et adaptée aux spécificités des territoires.

4.3 LES AXES STRATEGIQUES EMERGENTS

Pour nourrir la réflexion sur la structuration stratégique, plusieurs itérations ont été réalisées.

Des **axes stratégiques émergents** ont été proposés à la suite de la 2^{ème} vague d'ateliers, synthétisant la vision des **acteurs du territoire**.

En **réunion de travail** avec les Syndicats des 5 bassins versants, la structuration d'une stratégie d'adaptation et de leviers d'actions a commencé à se dessiner, à partir de propositions croisées avec les spécificités propres à chaque bassin versant (Sègre, Têt, Tech, Agly et Réart).

*A l'heure d'une unité
recherchée, ne cédon pas à
une stigmatisation*

*Une ressource en évolution
qui doit satisfaire
des intérêts divers*

Extrait des contributions en réunion de travail

SEGRE	TET	TECH	AGLY	REART
GEOGRAPHIQUE Prise en compte des spécificités et volonté des élus Trop individualiste	Double entrée USAGES / NIVEAUX A. Milieu superficiel / souterrain B. Irrigation C. AEP D. Activités	CIBLES Appliquer la réglementation Agir sur les infrastructures et les réseaux Agir sur les pratiques Agir sur le développement urbain Agir sur les liens qualité / quantité Agir sur les SFN Comprendre et mieux s'organiser	Double entrée CIBLES / USAGES Ralentir le cycle de l'eau (par acteur / par géographie) Utiliser le moins d'eau possible et l'utiliser au mieux Partager l'eau prélevable Proposer de nouvelles ressources alternatives	GEOGRAPHIQUE Milieu Vulnérabilité Adaptation
TEMPOREL Structure les priorités Risque de désintérêt sur les actions lointaines et de non <u>avancement</u>	1. Connaître 2. Agir 3. Evaluer	+ Structure du PACC + Défis quantifiés		
USAGES Clair sur qui doit travailler sur quoi Risque de stigmatisation	Structuré Facile pour les acteurs Connaître les besoins de demain Pas de liaison entre les usages Pas de lien avec les PTGE Absence de dimension géographique	Pas de redondance 7 axes, complexe pour les acteurs Pas de temporel ni de géographique	Cohésion territoriale (limite les distinctions / responsabilités par acteurs) Dilution des rôles de chacun Moins percutant en termes de compréhension des actions	

Cette étape a permis de dépasser une lecture strictement sectorielle ou géographique, afin de privilégier une **approche intégrée pour l'ensemble du territoire**.

Les axes émergents reposent sur des **entrées complémentaires** (géographiques, par usages et par cibles) et traduisent des **priorités communes**, telles que la structuration des choix dans le temps, l'action sur les infrastructures et les réseaux, l'évolution des pratiques et de l'urbanisme, la prise en compte renforcée des milieux et de la vulnérabilité, ainsi que la clarification des rôles et responsabilités entre acteurs.

Cette démarche a posé les bases d'une **stratégie partagée et adaptable à l'échelle des 5 bassins versants** tout en répondant aux réalités locales.

4.4 PROPOSITION D'UNE STRATEGIE D'ADAPTATION



Le territoire est **fortement vulnérable** car exposé aux **effets du changement climatique**, caractérisés par une augmentation des températures, une évolution incertaine des précipitations et une hausse de l'évapotranspiration. Ces évolutions entraînent une baisse de la disponibilité de la ressource en eau et une dégradation progressive de la qualité de l'eau et des écosystèmes, renforçant la vulnérabilité des milieux naturels et des usages.

Une stratégie pensée à partir de plusieurs prismes



Ainsi, l'ambition portée par les différents acteurs du territoire est de définir une **stratégie commune à l'échelle du territoire**, capable d'anticiper les incertitudes climatiques et de renforcer durablement la résilience des bassins versants. Elle vise à concilier préservation des milieux, sécurisation des usages et adaptation des pratiques, dans une logique de solidarité territoriale.



Des ambitions communes pour le territoire : **ralentir le chemin de l'eau, préserver des milieux naturels fonctionnels, optimiser les usages et le partage de l'eau disponible, et mobiliser des ressources alternatives**. Ces ambitions traduisent les leviers prioritaires pour répondre aux enjeux identifiés et orienter l'action à court, moyen et long terme.

Des axes stratégiques à décliner par bassin versant



Les 5 **axes stratégiques structurants** constituent le **cadre commun de la stratégie d'adaptation**. Ces axes sont ensuite déclinés territorialement pour construire des **plans d'actions opérationnels par bassin versant**, à la fois cohérents à l'échelle du territoire et adaptés aux spécificités locales.

Chaque action déclinée à l'échelle des bassins versants doit ainsi **s'inscrire dans au moins l'une des ambitions communes**, tout en veillant à **ne pas contrevenir aux autres**.

La stratégie d'adaptation proposée dans le cadre du projet Eau'rizon 2070 présente des **atouts structurants** pour le territoire.

Elle s'appuie sur un diagnostic partagé et robuste, fondé sur des projections climatiques de référence, et sur une **concertation ciblée avec les acteurs du territoire**, en particulier les syndicats de bassins versants et les parties prenantes directement concernées par la gestion de l'eau.

La stratégie repose sur un cadre **global et cohérent à l'échelle du territoire**, tout en étant conçue pour être **déclinée et adaptée aux problématiques spécifiques de chaque bassin versant**, afin de tenir compte des contextes hydrologiques, des usages et des niveaux de vulnérabilité différenciés.

Elle adopte une vision de long terme, à l'horizon 2070, tout en proposant une **trajectoire progressive et adaptable**, articulant actions réglementaires, actions communes et actions spécifiques par bassin versant.

Elle **mobilise plusieurs leviers complémentaires**, portant sur la préservation des milieux, la sécurisation des usages de l'eau et l'évolution des pratiques, contribuant ainsi au renforcement de la résilience du territoire face au changement climatique.

Néanmoins, la mise en œuvre de cette stratégie implique plusieurs **points de vigilance**.

Une part des actions identifiées relève directement de cadres réglementaires existants, dont l'enjeu principal réside moins dans leur définition que dans leur **application effective et leur contrôle**, impliquant de faire respecter la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, certaines actions structurantes nécessiteront des **investissements importants**, des **évolutions réglementaires** ou des **changements de pratiques** parfois sensibles pour les acteurs et les usagers.

Enfin, l'atteinte des objectifs les plus ambitieux reposera sur des **arbitrages clairs entre usages et niveaux d'ambition pour chaque bassin versant**. Ainsi la capacité de chaque bassin versant à inscrire les actions dans la durée, permettra d'accompagner l'évolution progressive des pratiques de gestion de l'eau et d'aménagement du territoire.

5 PROGRAMME, PLANS D'ACTION ET DEFIS

5.1 UN PROGRAMME COMMUN

Le **programme commun** s'organise autour des **cinq axes stratégiques**, qui constituent le cadre partagé de la stratégie d'adaptation.

Ces axes stratégiques sont déclinés en **18 axes d'actions structurantes**, conçues pour répondre aux enjeux identifiés à l'échelle du territoire.

Il repose d'abord sur **un socle d'actions réglementaires**, garantissant le respect des obligations existantes et la cohérence avec les cadres de planification et de gestion de l'eau. Ces actions comprennent notamment la mise en œuvre des orientations des SAGE et SDAGE, l'intégration des enjeux d'adaptation dans les documents d'urbanisme, le respect des règles encadrant les prélèvements et les usages de l'eau, ainsi que la protection réglementaire des milieux aquatiques et des zones humides.

Il intègre ensuite des **actions communes à l'ensemble des bassins versants**, traduisant des enjeux et des leviers partagés à l'échelle du territoire.

Enfin, certaines actions sont spécifiques à chaque bassin versant, définies en fonction des caractéristiques locales, des usages dominants, des niveaux de vulnérabilité et des dynamiques propres à chaque bassin versant.

Ces programmes d'actions communs puis par bassins versant sont le résultat de la synthèse des contributions obtenues dans le cadre d'Eau'rizon 2070 entre 2024 et 2025. Ils constituent des propositions qui seront apportées à la concertation établie pour l'élaboration de chacun des PTGE par bassin versant au même titre que les bilans/évaluations des PGRE et des autres démarches prospectives en cours (Nappes 70, SDEBA, Aqualittoral, Vinça-Villeneuve).

L'objectif global du programme commun est de garantir l'équilibre quantitatif des cours d'eau et nappes afin de satisfaire les besoins des milieux et des usages malgré le changement climatique. Ce programme sera traduit en premier lieu dans le cadre des futurs PTGE 2027-2032 pour l'Agly, la Têt, le Sègre et le Tech mais aussi dans d'autres plans et schémas des structures de bassins et de leurs partenaires (SAGE, Programmes d'entretien et de restauration des cours d'eau, PAPI, SCOT, PLUi, PCAET, SDEBA, SDAEP...)

1

Agir pour la préservation et la restauration des milieux

- **Explorer et déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature**

Préservation/restauration des zones humides, hydrologie générative / hydraulique douce, renaturation et reméandrage des cours d'eau, maîtriser les zones tampons EBF (espace de bon fonctionnement), restauration des champs d'expansion de crue, entretien et restauration de ripisylves, plantations de haies, zones de rejet végétalisées, bassins d'infiltration végétalisés, noues, jardins de pluie, végétalisation toits et façades...

Préserver les espaces naturels fonctionnels

- **Préserver et gérer les forêts en tête de bassin versant**

Développer le lien entre gestion forestière et gestion de l'eau. Stocker l'eau dans les sols et ralentir son écoulement. Etablir un plan pluriannuel de restauration et reboisement en lien avec les acteurs de la forêt

- **Acquérir et protéger de nouveaux espaces naturels**

Stratégies foncières, optimisation des biens vacants, paiement pour services environnementaux, PAEN, ...

2

Agir pour des pratiques plus économes

- **Favoriser les changements de pratiques pour que tous les usages consomment moins d'eau**

Sensibilisation des usagers, baisse des pressions des réseaux par période, limitation des volumes par jour, récupération des eaux, déploiement des dispositifs hydroéconomes (particuliers, irrigation, activités,...).

Déployer des dispositifs hydroéconomes (particuliers, irrigation, activités, baisse de pression...).

Mettre en place des chartes d'engagement de changement de pratiques pour consommer moins d'eau pour tous les usagers : collectivités, activités socio-économiques, industries, loisirs,... L'ensemble des usages doit viser la sobriété : nettoyages, espaces verts, piscines, voiries, constructions, fontaines, sanitaires, procédés industriels, stations de lavage, jardineries et pépinières ...

- **Mettre en place une tarification progressive ou différenciée**

Travailler sur différents modèles de tarification afin d'inciter à économiser l'eau. Expérimentation dans des secteurs sensibles et étendre en fonction des résultats.

- **Adapter l'agriculture par une transition agroécologique**

S'appuyer sur le SDEBA pour favoriser les démarches agroécologiques et biologiques, économes en eau et avec bas niveau d'intrants. Accompagner les expérimentations de transition des filières.

Adapter les cultures, avec des variétés peu consommatrices d'eau, accompagné par une réorganisation des filières à l'aide du SDEBA et des initiatives locales. Valoriser les expérimentations positives.

Réduire l'évapotranspiration des sols pour diminuer les besoins d'irrigation : ombrage, enherbement, matière organique, travail du sol, paillage, goutte à goutte ...

3

Agir pour optimiser les infrastructures et réseaux

- **Lutter contre les fuites des infrastructures d'eau potable**

Actualiser les SDAEP et prioriser les secteurs sensibles, Engager les programmes de travaux de rénovation des réseaux, Atteindre des niveaux de rendement de 85%.

- **Installer des compteurs et suivre les prélèvements : Prioriser les secteurs sensibles**

Installer des compteurs et suivre les prélèvements : AEP, forages domestiques, industriels, activités touristiques, arrosage public, prélèvements agricoles. Pérenniser les suivis dans le temps

- **Moderniser et instrumenter les canaux et l'hydroélectricité**

Rendre plus performants les systèmes d'irrigation : télégestion des vannes, comptage des prélèvements, contrôles des volumes autorisés, cuvelage,... Optimiser les installations hydroélectriques

- **Améliorer les systèmes d'assainissement et REUT**

Prioriser les STEP les plus adaptées pour construire un programme de REUT. Définir les faisabilités techniques et réglementaires du REUT par filière (collectivités, irrigation, industriels, tourisme, particuliers...)

Améliorer les systèmes d'assainissement pour des milieux aquatiques préservés et pour isoler les eaux grises et permettre la REUT

Favoriser les zones de rejet végétalisées

- **Optimiser et développer les possibilités de stockage dans le cadre des PTGE**

S'appuyer sur le SDEBA pour optimiser la gestion des stockages existants en maximisant les volumes stockés par les retenues, réservoirs, canaux... et développer de nouvelles possibilités de stockage : utilisation de cavités souterraines, recharge de nappes, stockage en carrières/gravières, réservoirs, citernes enterrées, multiplier les petites retenues ...

- **Déployer des ressources alternatives / nouvelles ressources :**

Récupération de l'humidité de l'air, nouveaux captages, dessalement (parcimonieux et si forte contrainte)

Expérimenter la recharge des nappes via des bassins d'infiltration, des zones humides, des canaux, des noues ...

4

Agir pour un développement plus sobre

- **Maîtriser l'extension péri-urbaine en la conditionnant à l'eau disponible**

Maîtriser l'extension péri-urbaine et tendre vers le ZAN, en réhabilitant l'existant et en densifiant les nouveaux projets. Calculer le taux d'urbanisation actuel et fixer des objectifs de réduction tous les 5 ans dans les PLUi.

Conditionner l'extension urbaine à l'eau disponible : analyse de la ressource disponible, définition du potentiel de développement possible, imposer des modes d'utilisation d'eau sobres et circulaires (récupération / infiltration). A intégrer dans les SAGE, PLUi, PTGE, SCOT

- **Désimperméabiliser les sols et renaturer les villes**

Améliorer la résilience des villes et le cadre de vie : parcs et espaces publics, cours d'école, voiries, trottoirs, parkings, terrasses, fossés,... Infiltrer les eaux pluviales avec des infrastructures écologiques et paysagères : récupération des eaux de toiture avec infiltration, noues, jardins de

pluie, fosses d'arbre, chaussées drainantes, zones humides, zones tampon, génie végétal, végétalisation toits et façades...

Intégrer les techniques alternatives dans les programmes de travaux des SD des eaux pluviales
Évaluer les possibilités de mettre en place un coefficient d'imperméabilisation max. par commune et l'encadrer

- **Adapter le tourisme, notamment de montagne et littoral**

Accompagner les acteurs du tourisme à des pratiques raisonnées, réduire les activités consommatrices d'eau, étaler dans le temps les usages, sensibiliser les touristes aux usages de l'eau

5

Comprendre et mieux s'organiser pour agir

- **Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales**

Identifier les technologies, valoriser les solutions déjà testées, accompagner les pilotes sur les nouvelles techniques avec des REX (ex : capteurs d'humidité, station de transfert par pompage hydraulique, micro-retenues, REUT d'eaux de lavage...)

- **Associer et former toutes les parties prenantes**

Piloter, animer, sensibiliser pour tous les publics

Coordination et travail en synergie des BV avec les acteurs locaux

Informier sur la réglementation, les risques, avec de l'incitation, du suivi, du contrôle et des sanctions dissuasives

- **Piloter, quantifier, suivre les usages de l'eau**

Suivre tous les prélèvements : forages particuliers, agricoles,

Développer les compteurs intelligents, renforcer les contrôles, communiquer les suivis et contrôles réalisés

Observatoire de la ressource, des prélèvements et du climat

- **Communiquer, informer**

Asseoir l'instance PTGE, le cas échéant, comme référence des avancements en matière de ressource en eau de chaque bassin versant

Valoriser les initiatives avec une communication positive (gazette, reportages, réseaux sociaux ...) pour impulser une dynamique vertueuse et nourrir la motivation

5.2 UNE EVALUATION BASEE SUR UNE ANALYSE MULTICRITERES

Afin de comparer, hiérarchiser et positionner les actions identifiées, une **analyse multicritère** a été conduite tout au long de la phase 3 sur l'ensemble du programme d'actions. Cette analyse a permis de faire des choix opérationnels en croisant les niveaux d'ambition, de faisabilité et d'efficacité, dans un contexte marqué par de fortes incertitudes climatiques.

1. Chaque action a été relue au regard de sa contribution aux **quatre ambitions** (ralentir le chemin de l'eau, préserver et restaurer des milieux naturels fonctionnels, optimiser les usages et le partage de l'eau disponible, et mobiliser des ressources alternatives). Cette analyse permet de **vérifier la cohérence de chaque action avec les ambitions** retenues et d'identifier les synergies entre leviers.
2. Les actions sont positionnées au sein de **trois scénarios d'adaptation contrastés**. Le scénario tendanciel correspond à la poursuite des pratiques actuelles, le scénario intermédiaire intègre des évolutions progressives et ciblées, tandis que le scénario de rupture repose sur des transformations structurelles plus profondes. Ce positionnement permet d'apprécier de manière synthétique le **niveau d'ambition et de changement associé à chaque action** et leur rôle dans les trajectoires d'adaptation.
3. Chaque action a été réévaluée à l'aide de plusieurs **critères** (délai de mise en œuvre, le coût, l'acceptabilité, la faisabilité et l'efficacité). La consolidation de ces critères permet de dégager une lecture transversale du programme d'actions, d'identifier les **actions « sans regret »**, celles nécessitant un accompagnement renforcé ou un phasage spécifique, et celles à fort potentiel de réduction de la vulnérabilité à moyen et long terme.
4. A titre indicatif, sont précisés les **taux possibles de financement** issus du 12^{ème} programme de l'Agence de l'Eau. Ces taux seront à affiner avec les actions spécifiques des plans d'action thématiques et notamment des PTGE.

Délai	T			TT	TTT
Coût	€			€€	€€€
Niveau d'acceptabilité	Fort			Moyen	Faible
Degré de faisabilité	Récurrent			Engagé	Innovation
Efficacité	Sans regret			Moyen	Faible
Impact sur la réduction de la vulnérabilité	5	4	3	2	1

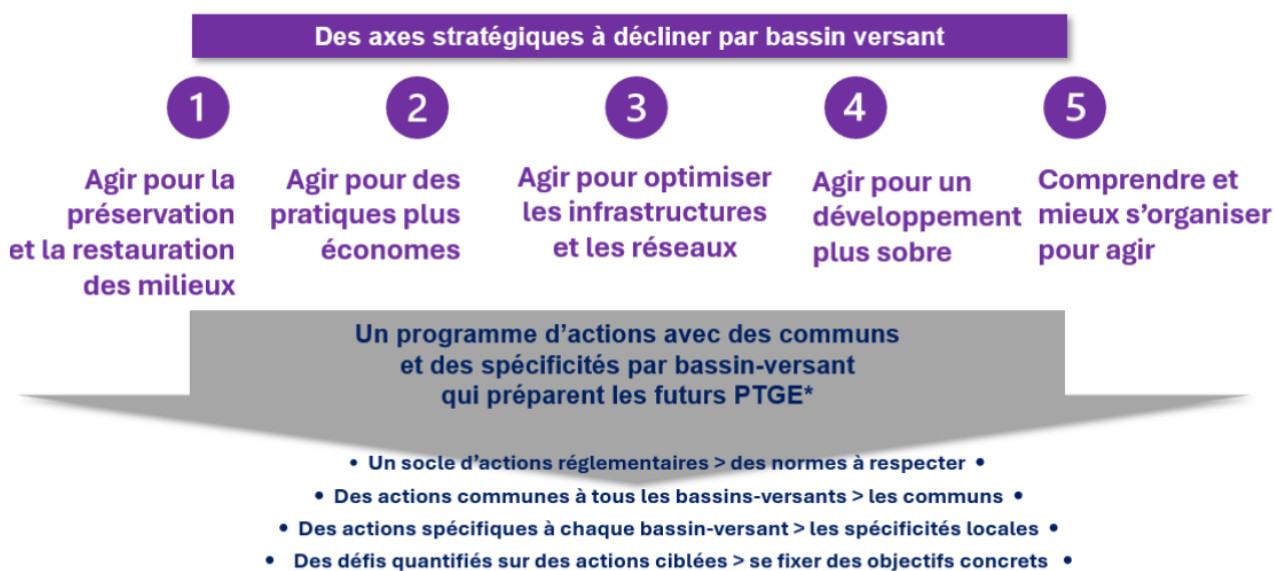
		AMBITION				SCENARIOS			EVALUATION						FINANCEMENT
	Réglementaire	Ralentir l'eau	Préserver des milieux naturels fonctionnels	Optimiser les usages et partager l'eau	Mobiliser des ressources alternatives	TENDANCIEL	INTERMEDIAIRE	DE RUPTURE	Délai	Coût	Acceptabilité	Faisabilité	Efficacité	Impact sur la réduction de la vulnérabilité	Taux AE (12ème prog)
Agir pour la préservation et la restauration des milieux															
Explorer et déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature		x	x					x	T	€	Fort	Engagé	Sans regret	5	Jusqu'à 80 %
Préserver et gérer les forêts en tête de bassin versant		x						x	TTT	€€	Moyen	Récurrent	Moyen	4	Jusqu'à 80 %
Acquérir et protéger de nouveaux espaces naturels		x					x		T	€	Fort	Engagé	Sans regret	5	Jusqu'à 80 %
Agir pour des pratiques plus économes															
Favoriser les changements de pratiques pour consommer moins d'eau			x	x			x		TT	€	Fort	Engagé	Sans regret	2	50 à 70 % selon secteur et territoire
Mettre en place une tarification progressive ou différenciée			x	x				x	TT	€€	Faible	Engagé	Moyen	3	Jusqu'à 50 %
Adapter l'agriculture par une transition agroécologique		x	x	x			x		TTT	€€€	Faible	Innovation	Moyen	4	50 à 70 %
Agir pour optimiser les infrastructures et les réseaux															
Lutter contre les fuites des infrastructures d'eau potable	R		x			x			TTT	€€€	Moyen	Récurrent	Sans regret	3	Jusqu'à 70 % (zones prioritaires)
Installer des compteurs et suivre les prélèvements	R			x			x		T	€€	Moyen	Engagé	Sans regret	2	50 à 70 %
Moderniser et instrumenter les canaux et l'hydroélectricité			x		x			x	TTT	€€€	Fort	Engagé	Sans regret	5	40 à 70 % selon usage
Améliorer les systèmes d'assainissement et développer la REUT			x		x			x	TTT	€€€	Faible	Engagé	Faible	2	Jusqu'à 50-60 %
Optimiser et développer les possibilités de stockage dans le cadre des PTGE			x		x		x		TT	€€€	Fort	Engagé	Moyen	4	70 % (agricole), 50% (AEP), 40% (industrie)
Déployer des ressources alternatives / nouvelles ressources					x		x		TTT	€	Fort	Engagé	Moyen	3	50 à 70 %
Agir pour un développement plus sobre															
Maîtriser l'extension péri-urbaine en la conditionnant à l'eau disponible	R		x	x				x	TTT	€	Faible	Engagé	Sans regret	5	Jusqu'à 80 %
Désimperméabiliser les sols et infiltrer les eaux en renaturant les villes		x						x	TTT	€€€	Moyen	Récurrent	Sans regret	5	50 à 70 %
Adapter le tourisme de montagne et littoral			x	x			x		TT	€€	Moyen	Récurrent	Moyen	3	50 à 80 %
Comprendre et mieux s'organiser pour agir															
Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales		x	x	x	x			x	TTT	€€€	Moyen	Innovation	Faible	3	Jusqu'à 50 %
Associer et former toutes les parties prenantes		x	x	x	x	x			TT	€	Fort	Innovation	Sans regret	3	Jusqu'à 80 %
Piloter, quantifier, suivre les usages de l'eau		x	x	x	x		x		T	€€	Fort	Engagé	Sans regret	4	50 à 80 %
Communiquer, informer		x	x	x	x		x		T	€€	Fort	Engagé	Sans regret	3	50 à 80 %

5.3 DES PLANS D'ACTION PAR BASSIN-VERSANT

Cette structuration permet de passer d'orientations stratégiques à des objectifs concrets et mesurables. L'ensemble des plans d'action ainsi construits constitue un programme cohérent et évolutif, destiné à préparer et à accompagner la mise en œuvre progressive de la stratégie d'adaptation à l'échelle des bassins versants.

À partir de ce cadre partagé, les **plans d'action par bassin versant** ont été élaborés selon une logique combinant actions communes et actions spécifiques. Chaque action fait l'objet d'un niveau de détail approfondi, puis a été adaptée par bassin versant, afin de tenir compte des spécificités propres à chaque territoire.

Elles intègrent un phasage temporel, des niveaux d'ambition différenciés et des modalités de mise en œuvre adaptées aux spécificités locales, afin d'assurer une transition progressive, cohérente et efficace.



*Ou qui seront pris en compte dans d'autres type de contrat

Sont précisés dans les tableaux pages suivantes par bassin versant :

- Les actions réglementaires : **R**
- Les actions proposées par les Bassins Versants
- **Les actions proposées suite à l'analyse de spécialistes et du parangonnage**
- **Des défis quantifiés par action et par Bassins Versants**
- Est rappelé l'impact sur la vulnérabilité de chaque action : de 5 fort à 1 faible
- L'efficacité envisagée de chaque action est précisée : Sans regret, Moyen, Faible
- Une priorité de mise en œuvre est proposée : 1 – 2 – 3
- Le Maître d'ouvrage pressenti et le territoire concerné

5.4 PRINCIPALES ACTIONS ET DEFIS POUR LE SEGRE

Agir pour la préservation et la restauration des milieux

- Elaborer le nouveau PTGE (2027-2030)
- Poursuivre la mise en place de caches piscicoles sur la Vanéra et le reproduire sur d'autres rivières de Cerdagne
- Mettre en oeuvre les plans d'actions des études stratégiques zones humides et hydromorphologie/continuité écologique Développer la filière bois en favorisant la diversification des espèces, l'hydrologie régénérative, la stabilisation des sols

Agir pour des pratiques plus économes

- Travailler à une charte des bonnes pratiques, pour encourager l'adoption de nouveaux comportements : nettoyage des voiries mécanique, fontaines en circuits fermés, etc.
- Etudier la possibilité de mettre en place une tarification progressive selon les catégories d'usagers (irrigants, potagers, urbains, collectivités, entreprises, loisirs)
- Sensibiliser les parties prenantes à l'importance de la conservation des prairies irriguées pour maintenir l'eau dans les sols grâce à leur couverture végétale permanente
- Etudier et soutenir l'adaptation et l'évolution de l'ensemble des filières agricoles pour garantir leur résilience et leur pérennité

2 retours d'expérience agricoles ou pastoraux capitalisés et diffusés
50 % des hébergements touristiques du Sègre dans une charte eau d'ici 2030

Conserver un tissu socio-économique local de qualité malgré les impacts et conséquences du dérèglement climatique.

Agir pour optimiser les infrastructures et les réseaux

- Travailler au maillage des réseaux AEP et eaux brutes entre les différentes vallées (Carol, Argoustine, Sègre, Vanera)
- Envisager une vision globale de la gestion de l'eau à l'échelle de la Cerdagne, française et espagnole, avec la mise en place des ouvrages de stockage et d'adduction associés et une gouvernance appropriée
- Équiper les points de prélèvement de compteurs et instaurer un contrôle continu des usages pour améliorer le pilotage de la ressource
- Poursuivre la réalisation de prises d'eau "lowtech" pour réguler les débits
- Concrétiser les projets de retenues d'eau pour garantir un approvisionnement fiable (ZAE de la Vanéra, retenue du Pla del Bac à Eyne)

1 retenue de stockage d'eau 1 tronçon de canal d'altitude modernisé par an

Agir pour un développement plus sobre

- Renforcer le contrôle des prélèvements privés en eau
- Désimperméabiliser au maximum les réaménagements ou nouveaux projets
- Fédérer les acteurs du tourisme aux enjeux de gestion de l'eau (stations de ski, hôtellerie)
- Récupérer les eaux grises des campings

Mise en place de campagnes de contrôle des prélèvements en eau

Comprendre et mieux s'organiser pour agir

- Travailler à une gouvernance adaptée aux enjeux émergents
- Poursuivre le pilotage, l'animation territoriale, la sensibilisation pour tous les publics
- Etablir un bilan Eaurizon régulier sur l'avancement des actions

1 projet de recherche appliquée sur l'irrigation d'altitude

Une gouvernance de la ressource en eau adaptée aux spécificités du territoire et des enjeux
1 action de coopération transfrontalière par an

PROGRAMME TERRITORIAL		SEGRE	EAU'RIZON 2070			
Axes stratégiques et programme territorial		Actions du bassin versant	Réduction de la vulnérabilité	Efficacité	Priorité	Défis
1	Agir pour la préservation et la restauration des milieux					
	Explorer et déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature					
	Déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature : végétalisation des bassins versants, préservation des zones humides, hydrologie générative, renaturation des cours d'eau, zones tampons EBF, reméandrer les cours d'eau, plantations de haies, zones de rejet végétalisées, bassins d'infiltration végétalisés, noues, jardins de pluie, végétalisation toits et façades...	Poursuivre la mise en place de caches piscicoles sur la Vanéra et le reproduire sur d'autres rivières de Cerdagne	5	Sans regret	1	Mettre en oeuvre le plan d'actions de l'étude stratégique Hydromorphologie/Continuité écologique
	Préserver et gérer les forêts en tête de bassin versant					
	Préserver et gérer les forêts en tête de bassin versant, pour stocker l'eau dans les sols et ralentir son écoulement	Développer la filière bois en favorisant la diversification des espèces, l'hydrologie régénérative, la stabilisation des sols	4	Moyen	1	
	Etablir un plan pluriannuel de restauration et reboisement	Développer les actions de préservation des ressources en eau, pour l'adaptation au changement climatique, dans la nouvelle Charte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes	4	Moyen	2	
	Acquérir et protéger de nouveaux espaces naturels					
Acquérir et protéger de nouveaux espaces naturels : optimisation des biens vacants, paiement pour services environnementaux, ...	Sélectionner les secteurs où mettre en place des PSE (paiement pour services environnementaux), en faveur de la sobriété en eau, sur le Sègre	5	Sans regret	1		
	Mettre en œuvre le programme des PSE	5	Sans regret	2		

2	Agir pour des pratiques plus économes				
	Favoriser les changements de pratiques pour que tous les usages consomment moins d'eau				
	Sensibilisation des usagers, baisse des pressions des réseaux par période, limitation des volumes par jours, récupération des eaux ...	2	Sans regret	2	Conserver un tissu socio-économique local de qualité malgré les impacts et conséquences du dérèglement climatique.
	Déployer des dispositifs hydro-économes (particuliers, irrigation, activités, baisse de pression...)	1	Sans regret	1	2 retours d'expérience agricoles ou pastoraux capitalisés et diffusés
	Mettre en place des chartes d'engagement de changement de pratiques pour consommer moins d'eau : nettoyage des voiries mécanique, fontaines cicuits fermés, toilettes sèches, goutte à goutte, REUT pour les espaces verts, jardineries et pépinières ...	2	Sans regret	2	50 % des hébergements touristiques du Sègre dans une charte eau d'ici 2030
		2	Sans regret	3	
	Mettre en place une tarification progressive ou différenciée				
	Mettre en place une tarification progressive avec un prix variable par tranches de besoins	3	Moyen	1	
	Expérimentation dans des secteurs sensibles	3	Moyen	2	
	Etendre en fonction des résultats	3	Moyen		
	Adapter l'agriculture par une transition agroécologique				
	Adapter les cultures, avec des variétés peu consommatrices d'eau, accompagné par une réorganisation des filières	4	Moyen	1	
	Mettre en œuvre les préconisations du SDEBA	4	Moyen	2	
	Valoriser les expérimentations positives d'adaptation des cultures	4	Moyen	3	
	Viser une labéllisation Aire Agricole Résiliente	4	Moyen		

3	Agir pour optimiser les infrastructures et les réseaux					
R	Lutter contre les fuites des infrastructures d'eau potable					
	Actualiser les SDAEP et prioriser les secteurs sensibles	Travailler au maillage des réseaux AEP entre les différentes vallées	3	Sans regret	1	
		Travailler à une vision globale de la ressource en eau à l'échelle de la Cerdagne, française et espagnole	3	Sans regret	2	
	Engager les programmes de travaux de rénovation des réseaux	Renforcer l'information des populations lors des périodes de restrictions d'eau et mettre en oeuvre les plans d'actions des SDAEP	3	Sans regret	2	1 retenue de stockage d'eau
	Atteindre des niveaux de rendement de 80%	Anticiper les épisodes critiques en mettant en place des mesures de restriction préventives	3	Sans regret	3	
R	Installer des compteurs et suivre les prélèvements					
	Prioriser les secteurs sensibles	Prioriser les secteurs sensibles	2	Sans regret	1	
	Installer des compteurs et suivre les prélèvements : AEP, forages domestiques, industriels, activités touristiques, arrosage public, ...)	Équiper les points de prélèvement de compteurs et instaurer un contrôle continu des usages pour améliorer le pilotage de la ressource	2	Sans regret	1	
	Péreniser les suivis dans le temps		2	Sans regret	2	
	Moderniser et instrumenter les canaux et l'hydroélectricité					
	Moderniser et instrumenter les canaux pour rendre plus performants les systèmes d'irrigation : télégestion des vannes, comptage des prélèvements, contrôles des volumes autorisés	Moderniser et instrumenter les canaux afin d'améliorer la maîtrise des débits, des pertes et de l'efficacité de distribution	5	Sans regret	1	1 tronçon de canal d'altitude modernisé par an
		Poursuivre la réalisation de prises d'eau "lowtech" pour réguler les débits	5	Sans regret	2	
	Améliorer les systèmes d'assainissement et REUT					
	Prioriser les STEP les plus adaptées pour construire un programme de REUT		2	Faible	2	
	Favoriser les zones de rejet végétalisées		2	Faible	3	
	Améliorer les systèmes d'assainissement pour isoler les eaux grises et permettre la REUT		2	Faible	3	
	Définir les faisabilités techniques et réglementaires de la REUT par filière (collectivités, irrigation, industriels, tourisme, particuliers...)	Définir les faisabilités techniques et réglementaires de la REUT pour le tourisme de montagne (station de ski, hôtellerie, ...)	2	Faible	2	
	Optimiser et développer les possibilités de stockage dans le cadre des PTGE					
	Optimiser et développer les possibilités de stockage	Concrétiser les projets de retenues d'eau pour garantir un approvisionnement fiable (ZAE de la Vanéra, retenue du Pla del Bac à Eyne)	4	Moyen	1	
	Optimiser la gestion des stockages existants en maximisant les volumes stockés par les retenues, réservoirs, canaux...		4	Moyen	2	
	Développer les possibilités de stockage : utilisation de cavités souterraines, recharge de nappes, stockage en carrières, réservoirs, citernes enterrées, multiplier les petites retenues ...		4	Moyen	3	
	Déployer des ressources alternatives / nouvelles ressources					
	Déployer des ressources alternatives / nouvelles ressources : récupération de l'humidité de l'air, nouveaux captages, recharge de nappe, dessalement d'eau de mer (parcimonieux et si forte contrainte)	Etudier le maillage inter-vallées des ressources AEP, en parallèle à une étude approfondie des champs captants pour optimiser leur réalimentation par ruisseaux et canaux.	3	Moyen	1	
	Expérimenter la recharge des nappes via des bassins d'infiltration, des zones humides, des canaux, des noues ...	Favoriser la recharge des nappes grâce aux eaux de fonte mobilisées via les canaux d'altitude	3	Moyen	2	

4	Agir pour un développement plus sobre					
R	Maîtriser l'extension péri-urbaine en la conditionnant à l'eau disponible					
	Maîtriser l'extension péri-urbaine et tendre vers le ZAN, en réhabilitant l'existant et en densifiant les nouveaux projets	5	Sans regret	1		
	Calculer le taux d'urbanisation actuel et fixer des objectifs de réduction tous les 5 ans dans les PLUi	5	Sans regret	3		
	Analyser l'extension urbaine au regard de l'eau disponible : analyse de la ressource disponible, définition du potentiel de développement possible, modes d'utilisation d'eau sobres et circulaires (récupération / infiltration)	5	Sans regret	3		
	Intégrer ces préconisations dans les SAGE, PLUi, PTGE	5	Sans regret	2		
	Désimperméabiliser les sols et infiltrer les eaux en renaturant les villes					
	Désimperméabiliser les sols et renaturer les villes pour améliorer leur résilience et le cadre de vie : parcs et espaces publics, cours d'école, voiries, trottoirs, parkings, terrasses, fossés, ...	5	Sans regret	1		
	Réinfiltrer les eaux pluviales avec des infrastructures écologiques et paysagères	5	Sans regret	2		Mise en place de campagnes de contrôle des prélèvements en eau
	Intégrer les techniques alternatives dans les programmes de travaux des SD des eaux pluviales	5	Sans regret	2		
	Mettre en place un coefficient d'imperméabilisation max. par commune et l'encadrer	5	Sans regret	2		
	Adapter le tourisme de montagne et littoral					
	Réduire les activités consommatrices d'eau, Etaler dans le temps les usages, Répartir géographiquement les usages	3	Moyen	1		
	Installer des compteurs, dispositifs hydroéconomes et REUT	3	Moyen	1		
	Sensibiliser les touristes aux usages de l'eau	3	Moyen	1		

5	Comprendre et mieux s'organiser pour agir					
	Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales					
	Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales : identifier les technologies, valoriser les solutions déjà testées, accompagner les pilotes sur les nouvelles avec des REX (capteurs d'humidité, station de transfert par pompage, hydraulique, micro-retenues, REUT d'eaux de lavage	Travailler avec des universités sur les retours d'expérience Travailler avec la recherche sur la partie irrigation avec l'UMRG-Eau à Montpellier (INRAE, IRD, Agro Paris Tech, Agro Sup Montpellier)	3	Faible	2	1 projet de recherche appliquée sur l'irrigation d'altitude
	Associer toutes les parties prenantes					
	Associer les parties prenantes à la gestion de crise pour mieux les préparer	Poursuivre le pilotage, l'animation territoriale, la sensibilisation pour tous les publics	3	Sans regret	1	Une gouvernance de la ressource en eau adaptée aux spécificités du territoire et des enjeux
	Informar sur la réglementation, les risques, avec de l'incitation, du suivi, du contrôle et des sanctions dissuasives	Coordonner et travailler en synergie avec les BV et côté Espagne	3	Sans regret	2	1 action de coopération transfrontalière par an
	Piloter, animer, sensibiliser pour tous les publics	Mutualiser les outils et les méthodes de sensibilisation entre les bassins versants	3	Sans regret	3	
	Coordination et travail en synergie des BV avec les acteurs	Travailler à une gouvernance adaptée aux enjeux	3	Sans regret	3	
	Piloter, quantifier, suivre les usages de l'eau					
	Suivre et quantifier les usages de l'eau : forages particuliers, agricoles, compteurs intelligents, renforcer les contrôles, communiquer les suivis et contrôles réalisés	Suivre et quantifier les usages de l'eau : forages particuliers, agricoles, compteurs intelligents, renforcer les contrôles, communiquer les suivis et contrôles réalisés	4	Sans regret	3	
	Communiquer, informer					
	Rendre compte des avancées pour garantir d'adhésion	Etablir un bilan Eau'rizon régulier sur l'avancement des actions	3	Sans regret	1	
	Valoriser les initiatives avec une communication positive (gazette, reportages, réseaux sociaux ...), pour impulser une dynamique vertueuse et nourrir la motivation	Rendre compte aux élus au fil de l'eau, de la réalisation des projets	3	Sans regret	2	
	Garantir l'effectivité des mesures en s'assurant que les actions réglementaires sont effectivement mises en œuvre, en mettant en œuvre des contrôles et des sanctions dissuasives	Organiser tous les ans une visite de terrain croisée avec les élus des bassins versants	3	Sans regret	3	
	Faire preuve d'autorité avec une cohérence territoriale	Mettre en place un label "Eaurizon" sur les communications des actions engagées	3	Sans regret	3	

5.5 PRINCIPALES ACTIONS ET DEFIS POUR LA TET

Ce plan d'actions est issu des ateliers de concertations et réunions avec les acteurs et élus du territoire présents dans le cadre d'Eaurizon70. Il préfigure le lancement du PTGE de la Têt et sera amendé des études prospectives en cours ainsi que d'une concertation propre aux critères d'élaboration du PTGE. L'ensemble de ces contributions aboutiront, par décision de la gouvernance de bassin à la validation du PTGE Têt.

Agir pour la préservation et la restauration des milieux

- Garantir le respect de la réglementation (débits réservés, débit objectif d'étiage, volumes prélevables, arrêté cadre sécheresse, etc.).
- Préserver et restaurer les zones humides existantes
- Poursuivre les travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau en coordination avec les acteurs gestionnaires et les services de l'Etat
- Déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature pour ralentir les écoulements : végétalisation des bassins versants, hydrologie générative, renaturation des cours d'eau, champs d'expansion de crue, zones tampons EBF, reméandrer les cours d'eau, plantations de haies, zones de rejet végétalisées, bassins d'infiltration végétalisés, noues, jardins de pluie, végétalisation toits et façades, (etc.).
- Poursuivre le projet de restauration du lit incisé de la Têt aval
- Sélectionner les secteurs où mettre en place des PSE (paiement pour services environnementaux), en faveur de la sobriété en eau

8 sites zones humides prioritaires dotés d'un plan d'action d'ici 2032

1ers travaux de restauration de la Têt aval sur un site pilote d'ici 2028

Agir pour des pratiques plus économes

- Valoriser les chartes communales d'économie d'eau déjà existantes et promouvoir le label "commune sobre"
- Etudier la possibilité de mettre en place une tarification progressive selon les catégories d'utilisateurs
- Mettre en œuvre les actions du SDEBA en cohérence avec les approches agro-écologiques et la disponibilité de la ressource en termes de pratiques culturelles et d'irrigation
- Appuyer l'émergence de nouvelles filières et accompagner les agriculteurs à la transition
- Mettre en avant la stabilisation des sols et la prévention des inondations comme leviers de motivation pour encourager l'adoption de nouvelles pratiques agricoles
- Encourager et sensibiliser le grand public aux pratiques économes à l'échelle individuelle (kit économies d'eau, récupérateur de pluies, bonnes pratiques au jardin, à la maison, etc.)
- Associer les acteurs économiques pour porter des projets mixtes d'ampleur

1 action collective agricole conciliant sobriété en eau et agroécologie par an

1 projet agricole engagé par an dans une démarche d'évolution des pratiques.

Agir pour optimiser les infrastructures et les réseaux

- Rappeler les obligations réglementaires et leur importance en termes d'exemplarité et de sécurisation des réseaux d'eau potable (réalisation et mise en œuvre des SDAEP, lutte contre les fuites, compteurs, etc.).
- Équiper les points de prélèvement de compteurs et instaurer un contrôle continu des usages pour améliorer le pilotage de la ressource à l'année

- Moderniser et instrumenter les canaux afin d'améliorer la maîtrise des débits, des pertes et de l'efficacité de distribution (entrée/sortie) en tenant compte des spécificités et du maillage existants (interconnexions, nappes d'accompagnement, etc.).
- Capitaliser sur les expérimentations de recharge des nappes par les canaux et aller plus loin, vers une analyse de l'efficacité et des impacts de vulnérabilité des usages qui en dépendent
- Étudier l'opportunité d'infrastructures de stockage innovantes à petite échelle sur le territoire
- Suivre les projets de REUT en cours (Perpignan, Canet) et analyser les opportunités, l'intérêt et les impacts sur les autres STEP du territoire

2 protocoles de partage de l'eau à l'échelle locale sur les vallées de la Castellane et du Caillan

8 prises d'eau de canaux d'irrigation automatisées d'ici 2030

100 % des points de prélèvement structurants en dispositifs de comptage d'ici 2030

1 tronçon prioritaire de canal réhabilité par an sur le Conflent

1 opération pilote de recharge maîtrisée d'ici 2030

1 commune labellisée par an

Agir pour un développement plus sobre

- Analyser l'extension urbaine au regard de l'eau disponible : analyse de la ressource disponible, définition du potentiel de développement possible, modes d'utilisation d'eau sobres et circulaires
- Accompagner et conseiller les acteurs en charge des actions de désimperméabilisation : parcs et espaces publics, cours d'école, voiries, trottoirs, parkings, terrasses, fossés, ...
- Agir sur les règles urbanistiques (permis de construire, utilisation des eaux grises...) pour promouvoir plus de sobriété (matériaux innovants, surface désimperméabilisée, récupérateur d'eau)

5 projets de désimperméabilisation et de réinfiltration des eaux pluviales d'ici 2032

5 valorisations d'actions du secteur touristique par an

Comprendre et mieux s'organiser pour agir

- Structurer les ASAs du territoire pour une gestion financière et administrative robuste leur donnant la capacité d'investir et de se pérenniser
- Inventorier et cartographier l'ensemble des points de prélèvements et du réseau de canaux (retours en rivière compris) pour piloter finement le partage de l'eau
- Fiabiliser le réseau de stations de mesure en rivière (hauteur d'eau/débit/température/...) existant et déployer de nouvelles stations aux points clés
- Informer régulièrement les élus du territoire pour une mobilisation plus forte sur les sujets de l'eau
- Clarifier les critères de financements pour une meilleure construction et prise en charge des projets
- Communiquer et valoriser les apprentissages auprès du grand public pour une appropriation des enjeux locaux (nature en ville, cycle de l'eau, etc.)

1 évènement annuel grand public sur le bassin versant

1 plateforme concentrateur des données en ligne et un outil d'aide à la décision

PROGRAMME TERRITORIAL		TET	EAU'RIZON 2070			
Axes stratégiques et programme territorial		Actions du bassin versant	Réduction de la vulnérabilité	Efficacité	Priorité	Défis
1	Agir pour la préservation et la restauration des milieux					
	Explorer et déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature					
R	Garantir le respect de la réglementation (débits réservés, débit objectif d'étiage, volumes prélevables, arrêté cadre sécheresse,...)	Etablir des débits réservés à chaque prélèvement en rivière, réviser les volumes prélevables, réviser de manière itérative l'arrêté cadre sécheresse	5	Sans regret	2	
	Préserver et restaurer les zones humides existantes, les champs d'expansion de crues et la création d'EBF (Espace de Bon Fonctionnement) pour ralentir les écoulements en tête de bassin versant	Mettre en œuvre le plan stratégique de gestion et de restauration des zones humides SMTBV 2024-2025, notamment sur les 8 sites jugés prioritaires	5	Sans regret	3	
	Renforcer et restaurer les ripisylves avec des plans de gestion en coordination avec les acteurs gestionnaires et les services de l'Etat	Poursuivre le Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Végétation le long des cours d'eau 2026-2032, SMTBV	5	Sans regret	2	
		Poursuivre le PAPI 2024-2029 SMTBV, avec le projet de renaturation du Manadeil	5	Sans regret	2	
		Promouvoir dans la Charte du Parc des Pyrénées Catalanes un volet expérimental sur les SFN, les zones humides, etc.	5	Sans regret	2	
	Déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature : végétalisation des bassins versants, préservation des zones humides, hydrologie générative, renaturation des cours d'eau, zones tampons EBF, reméandrer les cours d'eau, plantations de haies, zones de rejet végétalisées, bassins d'infiltration végétalisés, noues, jardins de pluie, végétalisation toits et facades...	Réaliser et suivre les travaux sur les atterrissement et passages à gué (ex: Perpignan) de transport sédimentaires	5	Sans regret	1	
		Poursuivre les plantations d'arbres et haies endémiques (ex: plantations sur les systèmes d'endiguements à Pézilla) en coordination avec les communes et les associations locales (Arbres et Paysages)	5	Sans regret	2	1 opération annuelle favorisant l'infiltration et les échanges nappe-rivière sur la Têt aval.
		Soutenir les démarches en cours par les acteurs du territoire et les expérimentations in situ (Confluent : hydrologie générative, barrages castors,...)	5	Sans regret	3	
	Poursuivre le projet de restauration du lit incisé de la Têt aval	Mettre en œuvre le projet de restauration de la Têt aval sur un site pilote (Baho), SMTBV				
	Préserver et gérer les forêts en tête de bassin versant					
	Préserver et gérer les forêts en tête de bassin versant, pour stocker l'eau dans les sols et ralentir son écoulement	Mettre en œuvre la Charte Forestière de Territoire Pays Méditerranée avec CRPF et ONF : gestion des forêts et érosion des sols, capacité de rétention, vulnérabilité de la forêt à la sécheresse...	4	Moyen	1	
	Etablir un plan pluriannuel de restauration et reboisement en coordination avec les acteurs gestionnaires et les services de l'Etat	Poursuivre le travail partenarial avec le RTM et l'ONF	4	Moyen	2	
	Acquérir et protéger de nouveaux espaces naturels					
	Acquérir et protéger de nouveaux espaces naturels : optimisation des biens vacants, paiement pour services environnementaux, ...	Sélectionner les secteurs où mettre en place des PSE (paiement pour services environnementaux), en faveur de la sobriété en eau.	5	Sans regret	1	
		Mettre en œuvre le programme des PSE. Réflexion en cours par le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, PMM, PAEN de Canohès, réserves naturelles	5	Sans regret	2	5 exploitations agricoles par an engagées dans un dispositif de PSE sur le bassin de la Têt

2 Agir pour des pratiques plus économes					
Favoriser les changements de pratiques pour que tous les usages consomment moins d'eau					
Sensibilisation des usagers, baisse des pressions des réseaux par période, limitation des volumes par jours, récupération des eaux ...	Valoriser et suivre les chartes communales d'économie d'eau déjà existantes en les intégrant à l'arrêté cadre Sécheresse. Promouvoir le label "commune sobre", diffuser largement les outils de communication auprès des publics (plaquettes sécheresse,...) Sensibilisation des scolaires et du grand public lors d'ateliers en classe ou d'événements, publications régulières sur les réseaux sociaux des bonnes pratiques et des actions positives, relais de guides etc.	2	Sans regret	1	
Déployer des dispositifs hydro-économes (particuliers, irrigation, activités, basse pression...)	Valoriser la charte d'économie d'eau des campings et hôtellerie et proposer des modèles communs sous coordination des services de l'Etat	2	Sans regret	2	50 % des hébergements touristiques du bassin dans une charte eau d'ici 2030
Mettre en place des chartes d'engagement de changement de pratiques pour consommer moins d'eau : nettoyage des voiries mécanique, fontaines cicuits fermés, toilettes sèches, goutte à goutte, REUT pour les espaces verts, jardinerie et pépinières ...	Sensibiliser sur des pratiques économes en eau, mettre en valeur les chartes existantes (pépinières, etc.) et proposer des modèles communs sous coordination des services de l'Etat	2	Sans regret	3	
Mettre en place une tarification progressive ou différenciée					
Mettre en place une tarification progressive avec un prix variable par tranches de besoins	Etudier la possibilité de mettre en place une tarification progressive selon les catégories d'usagers (irrigants, potagers, urbains, collectivités, entreprises, loisirs,...) et de mesurer l'impact économique	3	Moyen	1	
Expérimentation dans des secteurs sensibles	Identifier les gestionnaires d'eau potables (SIVU, EPCL, communes) qui souhaiteraient expérimenter ce système	3	Moyen	2	
Etendre en fonction des résultats		3	Moyen	3	
Adapter l'agriculture par une transition agroécologique					
Favoriser les démarches agro-écologiques et biologiques, économes en eau et avec bas niveau d'intrants	Partager les diagnostics agraires réalisés à l'échelle des petites régions dans le cadre du SDEBA et mettre en œuvre les actions préconisées en cohérence avec les approches agro-écologiques et la disponibilité de la ressource Soutenir et valoriser les expérimentations du territoire (Prieuré de Marcevol, CIVAM Bio,...) menées par les agriculteurs à l'échelle de leur parcelle (visite terrain...)	4	Sans regret	1	1 action collective agricole conciliant sobriété en eau et agroécologie par an
Accompagner les expérimentations de transition des filières	Orienter et former la filière agricole vers des pratiques d'irrigation efficientes et économes en eau (de la conversion des terres jusqu'à la distribution, en passant par la transformation)	4	Sans regret	2	
Promouvoir la souveraineté alimentaire et les circuits courts	Identifier les agriculteurs susceptibles d'être intéressés par une évolution de leurs pratiques vers des approches agroécologiques Mettre en œuvre des marchés de restauration collective (circuit court et bio) pour scolaire, hopitaux, ephad...)	4	Sans regret	3	1 ASA engagée par an dans une démarche d'évolution des pratiques hydrauliques
Viser une labélisation Aire Agricole Résiliente		4	Moyen	3	

3	Agir pour optimiser les infrastructures et les réseaux				
R	Lutter contre les fuites des infrastructures d'eau potable				
	Actualiser les SDAEP et prioriser les secteurs sensibles	Rappeler les obligations réglementaires et leur importance en termes d'exemplarité et de sécurisation des réseaux d'eau potable. Cartographier l'ensemble du réseau et des différents ouvrages de régulation sous informatique pour archiver l'information et faciliter son partage	3	Sans regret	1
	Engager les programmes de travaux de rénovation des réseaux	Poursuivre la mise en œuvre des travaux et l'accompagnement des gestionnaires d'eau potable	3	Sans regret	2
	Atteindre des niveaux de rendement de 80%	Appuyer les communes et gestionnaires d'AEP dans le suivi de leurs indicateurs de performance (rendement, débit, ...)	3	Sans regret	3
R	Installer des compteurs et suivre les prélèvements : Prioriser les secteurs sensibles				
	Prioriser les secteurs sensibles	Identifier les secteurs sensibles en déficit quantitatif et qualitatif sur les tronçons Têt et les vallées affluentes	2	Sans regret	1
	Installer des compteurs et suivre les prélèvements : AEP, forages domestiques, industriels, activités touristiques, arrosage public, ...)	Équiper prioritairement les points de prélèvement sensibles puis la globalité, de compteurs et instaurer un contrôle continu des usages et de remontée des données pour améliorer le pilotage de la ressource à l'année grâce à un outil concentrateur	2	Sans regret	2
R	Inventorier et réguler les prélèvements pour mieux suivre les impacts sur la ressource et son partage	Conduire, avec l'État, le SMNPR et la CA66, les chantiers réglementaires et de régularisation des forages.	2	Sans regret	3
	Moderniser et instrumenter les canaux et l'hydroélectricité				
	Moderniser et instrumenter les canaux pour rendre plus performants les systèmes d'irrigation : télégestion des vannes, comptage des prélèvements, contrôles des volumes autorisés en tenant compte des spécificités et du maillage existants	Mettre en œuvre les travaux issus du diagnostic des canaux du Conflent et de la Têt aval (automatisation des vannes, pose de compteurs et rénovation des réseaux) afin d'améliorer la maîtrise des débits, des pertes et de l'efficacité de distribution et la remontée des données dans une plateforme collective	5	Sans regret	2
	Améliorer les systèmes d'assainissement et REUT				
	Prioriser les STEP les plus adaptées pour construire un programme de REUT	Évaluer à travers une note méthodologique (SMTBV, 2024), l'adéquation entre les besoins en eau et les ressources disponibles et l'impact du changement climatique sur la qualité de l'eau et du débit de dilution nécessaire. Faire l'analyse coût-bénéfices et intégrer les solutions alternatives possibles en privilégiant les secteurs côtiers	2	Faible	1
	Favoriser les zones de rejet végétalisées	Favoriser les zones de rejet végétalisées	2	Faible	2
	Améliorer les systèmes d'assainissement pour isoler les eaux grises et permettre la REUT	Poursuivre les travaux de rénovation et d'optimisation des STEP et favoriser le partage de données pour mieux comprendre les impacts sur les cours d'eau	2	Faible	2
	Définir les faisabilités techniques et réglementaires de la REUT par filière (collectivités, irrigation, industriels, tourisme, particuliers...)	S'appuyer sur les retours existants pour construire un cadre réglementaire commun	2	Faible	2
	S'appuyer sur des expérimentations positives	Poursuivre l'étude d'opportunité en cours par PMM sur les STEP de Perpignan et de Canet avec un travail par filière et usages et le reproduire sur d'autres sites			
	Optimiser et développer les possibilités de stockage dans le cadre des PTGE				
	Optimiser la gestion des stockages existants en maximisant les volumes stockés par les retenues, réservoirs, canaux...	Valoriser les études et protocoles déjà réalisés sur les différents ouvrages à l'échelle du bassin versant et favoriser la mise en œuvre des actions qui en découlent. Ex : Retenues de Villeneuve de la Raho, Barrages des Bouillouses, Barrage de Vinça, Canal de Thuir, Canal de Perpignan	4	Moyen	2
	Développer les possibilités de stockage : utilisation de cavités souterraines, rechargement de nappes, stockage en carrières, réservoirs, citernes enterrées, multiplier les petites retenues ...	Étudier l'opportunité d'infrastructures de stockage innovantes à petite échelle sur le territoire au plus près des besoins	4	Moyen	3
	Déployer des ressources alternatives / nouvelles ressources				
	Déployer des ressources alternatives / nouvelles ressources : récupération de l'humidité de l'air, nouveaux captages, recharge de nappe, dessalement d'eau de mer (parcimonieux et si forte contrainte)	Capitaliser sur les expérimentations réalisées de recharge artificielle des nappes par les canaux et aller plus loin, vers une analyse de l'efficacité et des impacts de vulnérabilité des usages qui en dépendent (travaux engagés par le BRGM, SMNPR)	3	Moyen	1
		Poursuivre l'étude réalisée par le CD66 sur les relations canaux/captages par des suivis plus poussés (colorimétrie,...) pour caractériser l'efficacité et la vulnérabilité de ces échanges	3	Moyen	3
	Expérimenter la recharge des nappes via des bassins d'infiltration, des zones humides, des canaux, des noues ...	Multiplier les expérimentations de manière intégrée et locales avec la mise en place d'indicateurs de suivi pertinents pour évaluer les bénéfices	3	Moyen	2

4	Agir pour un développement plus sobre					
R	Maîtriser l'extension péri-urbaine en la conditionnant à l'eau disponible					
	Maîtriser l'extension péri-urbaine et tendre vers le ZAN, en réhabilitant l'existant et en densifiant les nouveaux projets	Rappeler les obligations réglementaires	5	Sans regret	1	
	Analyser l'extension urbaine au regard de l'eau disponible : analyse de la ressource disponible, définition du potentiel de développement possible, modes d'utilisation d'eau sobres et circulaires (récupération / infiltration)	Développer les volets ressources quantité/qualité en exploitant les données existantes sur le territoire (Eaurizon70,...)	5	Sans regret	2	5 projets de désimperméabilisation et de réinfiltration des eaux pluviales
	Intégrer ces préconisations dans les SAGE, PLUID, PTGE	Rendre incontournable l'avis des gestionnaires de bassin dans la planification d'outils d'urbanisme et développer les partenariats avec les SCOTs	5	Sans regret	3	
	Désimperméabiliser les sols et renaturer les villes					
	Désimperméabiliser les sols et renaturer les villes pour améliorer leur résilience et le cadre de vie : parcs et espaces publics, cours d'école, voiries, trottoirs, parkings, terrasses, fossés, ...	Accompagner et conseiller les acteurs en charge des actions de désimperméabilisation : parcs et espaces publics, cours d'école, voiries, trottoirs, parkings, terrasses, fossés, ... et relayer largement les appels à projet en lien	5	Sans regret	1	
	Réinfiltrer les eaux pluviales avec des infrastructures écologiques et paysagères	Promouvoir des projets participatifs pour faire adhérer le plus grand nombre (désimperméabilisation des cours d'école)	5	Sans regret	2	
	Intégrer les techniques alternatives dans les programmes de travaux des SD des eaux pluviales	Intégrer les techniques alternatives dans les programmes de travaux des SD des eaux pluviales et promouvoir les retours d'expériences entre communes	5	Sans regret	2	
	Mettre en place un coefficient d'imperméabilisation max. par commune et l'encadrer	Sanctuariser des terres agricoles à haut potentiel dans le cadre des outils d'urbanisme	5	Sans regret	3	
	Adapter le tourisme, notamment de montagne et littoral					
	Réduire les activités consommatrices d'eau, Etaler dans le temps les usages, Répartir géographiquement les usages	Fédérer davantage les acteurs du tourisme aux enjeux de gestion de l'eau (professionnels et touristes) via la valorisation des structures locales (Grand site Canigo, PNR, réserves naturelles, etc.)	3	Moyen	1	
	Installer des compteurs, dispositifs hydroéconomes et REUT	Valoriser et diffuser la charte d'économie d'eau des campings et hôtellerie (Récupérer les eaux grises des campings)	3	Moyen	2	
	Sensibiliser les touristes aux usages de l'eau	Mobiliser et mutualiser les outils existants et favoriser des réseaux de diffusion large et connus (AMF)	3	Moyen	2	

5 Comprendre et mieux s'organiser pour agir					
Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales					
Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales : identifier les technologies, valoriser les solutions déjà testées, accompagner les pilotes sur les nouvelles avec des REX (capteurs d'humidité, station de transfert par pompage, hydraulique, micro-retenues, REUT d'eaux de lavage)	Etablir des partenariats avec l'Université de Perpignan, les instituts de recherche (BRGM, INRAE,...), entreprises privées et soutenir les démarches en cours par les acteurs du territoire et les expérimentations in situ	3	Faible	1	
	Tester de nouvelles technologies pour tenter de mieux maîtriser l'utilisation de l'eau	3	Faible	2	
Associer et former toutes les parties prenantes					
Associer les parties prenantes à la gestion de crise pour mieux les préparer	Identifier les acteurs et élus de la gestion de crise et les former aux mêmes outils et à la culture du risque sécheresse. Renforcer le partenariat avec l'AMF	3	Sans regret	1	
Informar sur la réglementation, les risques, avec de l'incitation, du suivi, du contrôle et des sanctions dissuasives		3	Sans regret	2	
Animer, sensibiliser pour tous les publics	Mutualiser les outils et les méthodes de sensibilisation entre les bassins versants Poursuivre les actions engagées : événements grand public réguliers (PMM, Ville de Perpignan, PNR, animations scolaires ...)	3	Sans regret	3	
	Renforcer l'information des populations lors des périodes de restrictions d'eau	3	Sans regret	3	
Structurer les ASAs du territoire pour une gestion financière et administrative robuste leur donnant la capacité d'investir et de se pérenniser	Mettre en place un secrétariat partagé commun et un pôle technique pour accompagner les ASAs dans leur projet tout en garantissant une bonne santé financière	3	Sans regret	3	
Piloter, quantifier, suivre les usages de l'eau					
Renforcer la commission gestion quantitative de la Têt	Pilotage par l'Etat et animation par le SMTBV du PTGE Têt réunissant les élus du territoire pour établir et mettre en œuvre une stratégie de gestion de l'eau et des usages et d'adaptation au changement climatique à l'échelle du bassin versant. Proposition de groupes de travail par thématiques régulières pour suivre et proposer de nouvelles orientations stratégiques et les actions qui en découlent. Intégration des études prospectives en cours sur le territoire (SDEBA, Nappes 70, AquaLittoral, Villeneuve de la Raho,...)	3	Sans regret	3	
Suivre et quantifier les ressources en eau	Fiabiliser le réseau de stations en rivière existantes (hauteur/débit/température/...) et déployer de nouvelles stations notamment sur les têtes de bassin et concentrer la donnée dans un outil métier de visualisation en direct (intégration au SDAL) Co-construire un observatoire global des ressources en eau (pluviométrie, neiges, cours d'eau, barrages,...) Améliorer les connaissances sur le fonctionnement du karst de Villefranche de Conflent et des usages qui en dépendent	3	Sans regret	2	
	Poursuivre le travail d'informatisation de cartographie des réseaux principaux et secondaires des canaux initiés sur le Conflent et le reproduire sur l'ensemble du bassin versant pour piloter finement le partage de l'eau	3	Sans regret	1	
Mettre en place des protocoles de partage de la ressource en eau sur des secteurs clés	Dans le cadre du PGRE/PTGE, construire et suivre les protocoles de gestion établis à l'échelle de secteurs clé (vallée de la Castellane, Têt aval, Villeneuve de la Raho,...) et reproduire aux autres secteurs	3	Sans regret	2	
Communiquer, informer					
Rendre compte des avancées pour garantir l'adhésion	Informar régulièrement les élus et acteurs du territoire pour une mobilisation plus forte sur les sujets de l'eau (comptes rendus au fil de l'eau de la réalisation des projets pour garantir l'adhésion, visites terrain)	3	Sans regret	1	
Valoriser les initiatives avec une communication positive (gazette, reportages, réseaux sociaux ...), pour impulser une dynamique vertueuse et nourrir la motivation	Identifier et valoriser les retours d'expériences de projets vertueux via l'organisation de visites terrain,...	3	Sans regret	2	
	Diffuser les kits et outils de communication réalisés (magnets gouttes d'eau sobriété des usages, panneaux de sensibilisation etc. 2024, SMTBV)	3	Sans regret	2	
Garantir l'effectivité des mesures en s'assurant que les actions réglementaires sont effectivement mises en œuvre, en mettant en œuvre des contrôles et des sanctions dissuasives ainsi que les actions programmées	Organiser tous les ans une visite de terrain croisée avec les élus des bassins versants	3	Sans regret	3	1 visite de terrain annuelle avec les élus et partenaires
Faire preuve d'autorité avec une cohérence territoriale	Mettre en place un label "Eaurizon" sur les communications des actions engagées	3	Sans regret	3	

5.6 PRINCIPALES ACTIONS ET DEFIS POUR LE TECH

Élaborer et mettre en œuvre le PTGE Tech-Albères 2027-2032 pour garantir l'équilibre quantitatif des ressources en eau afin de satisfaire les besoins des milieux et des usages

Agir en application de la réglementation

- Respecter les débits réservés (L214-18 CE), les débits d'objectif d'étiage – DOE (SDAGE)
- Actualiser l'EVP, définir des volumes prélevables et réviser les autorisations de prélèvements (SDAGE)
- Règle 1 du SAGE Tech-Albères : Compenser les nouveaux prélèvements par des économies d'eau équivalentes
- Respecter les objectifs réglementaires de rendements AEP
- Règle 2 du SAGE Tech-Albères : Éviter toute perte ou dégradation de zones humides
- ZAN (loi du 20 juillet 2023)
- Réaliser les schémas directeurs des eaux pluviales (L2224-10 CGCT)

Agir pour la préservation et la restauration des milieux

- Poursuivre la restauration des cours d'eau : programmes pluriannuels de gestion, renaturation, projets mixtes (zones humides / ZEC / stockage / inondations)
- Restaurer les 23 zones humides prioritaires identifiées dans le Plan de gestion stratégique des zones humides du BV Tech (2021)
- Mettre en œuvre le plan d'actions de l'étude espace de bon fonctionnement (EBF) du Tech (2022) dont la restauration de champ d'expansion de crue
- Intégrer les zonages Zones Humides et Espaces de Bon Fonctionnement dans le SAGE Tech-Albères et dans les documents d'urbanisme
- Explorer la faisabilité des autres solutions fondées sur la nature sur le bassin versant du Tech : hydrologie régénérative, hydraulique douce, solutions low tech, haies, noues, fossés d'infiltration...
- Préserver/restaurer les forêts des massifs du Vallespir, des Aspres et des Albères en lien avec la Charte Forestière de Territoire du Pays Pyrénées Méditerranée et l'ONF/CRPF : gestion des forêts et érosion des sols, capacité de rétention, vulnérabilité de la forêt à la sécheresse...
- Développer une stratégie foncière pour maîtriser les usages des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau et milieux aquatiques

40 ha de zones humides restaurés d'ici 2032

Lancement d'une étude sur l'hydrologie régénérative en 2027

Agir pour des pratiques plus économes

- Accompagner les communes aux économies d'eau (diagnostics et équipements pour bâtiments publics, espaces verts, récupération / réutilisation des eaux,...)
- Mise en place d'une charte / d'un label des bonnes pratiques de l'eau (collectivités, activités socio-économiques,...)
- Poursuivre et développer la sensibilisation de tous les publics : ambassadeur de l'eau, animations scolaires, supports diversifiés, conférences...
- Etudier les possibilités de mettre en place une tarification progressive et/ou une tarification différenciée selon les usages
- Mettre en œuvre les mesures du SDEBA sur le territoire Tech-Albères en favoriser les démarches agroécologiques et biologiques :
 - Réduire l'évapotranspiration des sols
 - Apport en matières organiques avec des filières locales, travail des sols, couverts végétaux
 - Recherche de cultures plus sobres en eau, variétés plus précoces
 - Accompagner les expérimentations de transition des filières
 - Hydrologie régénérative en milieu agricole
 - Ombrage de la vigne, haies, agroforesterie, agrivoltaïsme

- Accompagner les autres activités économiques dans des pratiques plus économes : industrie, artisanat, thermalisme, tourisme, hôtellerie/restauration,...

1 charte territoriale ou un label mis en place en 2028

1 secteur d'expérimentation pour la tarification progressive en 2030

15 expérimentations pilotes de transition agroécologique d'ici 2030

Agir pour optimiser les infrastructures et les réseaux

- Poursuivre la mise en place des programmes opérationnels des SDAEP pour des économies d'eau et une sécurisation de la ressource
- Équiper les points de prélèvement de compteurs et instaurer un contrôle continu des usages pour améliorer le pilotage de la ressource (eau potable, canaux, forages, captages)
- Moderniser et instrumenter les canaux afin d'améliorer la maîtrise des débits, limiter les pertes et optimiser l'efficacité de distribution (sous pression, vannes télégérées, étanchéification,...)
- Assurer le suivi des opérations de REUT (Le Boulou, Argelès) et poursuivre les études de faisabilité/opportunité sur de nouveaux projets en priorisant les STEP du littoral sinon la stricte substitution
- Poursuivre la démarche flux admissibles pour faire le lien entre quantité et qualité de la ressource en eau
- Concrétiser des projets de retenues de substitution
- Étudier et expérimenter l'exploitation de ressources alternatives (dessalement, eau atmosphérique, recharge artificielle des nappes sur les secteurs pertinents, plans d'eau existants...)

100 % des points de prélèvement structurants du Tech équipés en compteurs d'ici 2028

La retenue de substitution de Villelongue dels Monts opérationnelle d'ici 2029

Agir pour un développement plus sobre

- Conditionner l'urbanisation et l'aménagement du territoire à la disponibilité de la ressource en eau en intégrant les projections climatiques d'Eau'rizon 2070
- Réaliser une étude à l'échelle du bassin versant pour répertorier et prioriser les actions de désimperméabilisation à mettre en place
- Intégrer les techniques alternatives au « tout tuyau » dans les programmes de travaux des SDEPU eaux pluviales (jardins de pluie, noues, bassins d'infiltration,...). Développer les REX sur cette thématique et les valoriser
- Intégrer les acteurs du tourisme dans les travaux et réflexion autour des enjeux de gestion de l'eau et d'adaptation au changement climatique

5 projets de désimperméabilisation et/ou d'infiltration des eaux pluviales d'ici 2030

Valorisation de 5 initiatives des acteurs du tourisme

Comprendre et mieux s'organiser pour agir

- Développer un observatoire des ressources et des prélèvements (suite de Visi'eau 66)
- Mettre en place un concentrateur / superviseur des données hydrologiques du territoire Tech-Albères (débits du Tech et des affluents, prélèvements canaux et AEP, rejets des STEP...)
- Mettre en place le Living Lab sur l'eau des PO pour rapprocher le monde de la recherche avec les structures de gestion locales et approfondir les connaissances fondamentales et appliquées
- Mettre en ligne sur le site internet du Syndicat du Tech un onglet « comprendre pour agir » avec des fiches thématiques grand public sur les problématiques de l'eau et les solutions d'adaptation
- Poursuivre les actions engagées sur le bassin versant du Tech (groupe de gestion d'étiage, conférences, articles de presse, site internet, outils de communication, expositions, supports de communication, la fête de l'eau, des interventions scolaires ...)
- Formation des acteurs locaux (élus, professionnels, associations,...) par des acteurs d'autres territoires avec des retours d'expériences et visites de terrain

Concentrateur / superviseur spécifique au Tech opérationnel en 2030

1 action de formation par a

PROGRAMME TERRITORIAL		TECH		EAU'RIZON 2070		
Axes stratégiques et programme territorial		Actions du bassin versant	Réduction de la vulnérabilité	Efficacité	Priorité	Défis
1	Agir pour la préservation et la restauration des milieux					
	Explorer et déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature					
	Préservation/restauration des zones humides, hydrologie générative / hydraulique douce, renaturation et reméandrage des cours d'eau, maîtriser les zones tampons EBF (espace de bon fonctionnement), restauration des champs d'expansion de crue, entretien et restauration de ripisylves, plantations de haies, zones de rejet végétalisées, bassins d'infiltration végétalisés, noues, jardins de pluie, végétalisation toits et façades... Préserver les espaces naturels fonctionnels	Poursuivre la restauration des cours d'eau : programmes pluriannuels de gestion, renaturation, projets mixtes (zones humides / ZEC / stockage / inondations)	5	Sans regret	1	
		Restaurer les 23 zones humides prioritaires identifiées dans le Plan de gestion stratégique des zones humides du BV Tech (2021)	5	Sans regret	1	Défi : 40 ha de zones humides restaurés d'ici 2032
		Mettre en œuvre le plan d'actions de l'étude espace de bon fonctionnement (EBF) du Tech (2022) dont la restauration de champ d'expansion de crue	5	Sans regret	2	
		Intégrer les zonages Zones Humides et Espaces de Bon Fonctionnement dans le SAGE Tech-Albères et dans les documents d'urbanisme	5	Sans regret	3	
		Explorer la faisabilité des autres solutions fondées sur la nature sur le bassin versant du Tech : hydrologie régénérative, hydraulique douce, solutions low tech, haies, noues, fossés d'infiltration...	5	Sans regret	3	Lancement d'une étude sur l'hydrologie régénérative en 2027
	Préserver et gérer les forêts en tête de bassin versant					
	Développer le lien entre gestion forestière et gestion de l'eau. Stocker l'eau dans les sols et ralentir son écoulement. Etablir un plan pluriannuel de restauration et reboisement en lien avec les acteurs de la forêt	Préserver/ restaurer les forêts des massifs du Vallespir, des Aspres et des Albères en lien avec la Charte Forestière de Territoire du Pays Pyrénées Méditerranée et l'ONF/CRPF : gestion des forêts et érosion des sols, capacité de rétention, vulnérabilité de la forêt à la sécheresse...	4	Moyen	1	
	Acquérir et protéger de nouveaux espaces naturels					
	Stratégies foncières, optimisation des biens vacants, paiement pour services environnementaux, PAEN,...	Développer une stratégie foncière pour maîtriser les usages des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau et milieux aquatiques	4	Moyen	1	

2	Agir pour des pratiques plus économes				
	Favoriser les changements de pratiques pour que tous les usages consomment moins d'eau				
	Sensibilisation des usagers, baisse des pressions des réseaux par période, limitation des volumes par jours, récupération des eaux ...	Poursuivre et développer la sensibilisation de tous les publics : ambassadeur de l'eau, animations scolaires, supports diversifiés, conférences...	2	Sans regret	2
	Déployer des dispositifs hydro-économes (particuliers, irrigation, activités, baisse de pression...)	Accompagner les communes aux économies d'eau (diagnostics et équipements pour bâtiments publics, espaces verts, récupération / réutilisation des eaux,...) Accompagner les activités économiques dans des pratiques plus économes : industrie, artisanat, thermalisme, tourisme, hôtellerie/restauration,...	2	Sans regret	2
	Mettre en place des chartes d'engagement de changement de pratiques pour consommer moins d'eau : nettoyage des voiries mécanique, fontaines circuits fermés, toilettes sèches, goutte à goutte, REUT pour les espaces verts, jardineries et pépinières ...	Mise en place d'une charte / d'un label des bonnes pratiques de l'eau (collectivités, activités socio-économiques,...)	2	Sans regret	1
	Mettre en place une tarification progressive ou différenciée				
	Travailler sur différents modèles de tarification afin d'inciter à économiser l'eau. Expérimentation dans des secteurs sensibles et étendre en fonction des résultats.	Etudier les possibilités de mettre en place une tarification progressive et/ou une tarification différenciée selon les usages	3	Moyen	1
	Adapter l'agriculture par une transition agroécologique				
	S'appuyer sur le SDEBA pour favoriser les démarches agroécologiques et biologiques, économes en eau et avec bas niveau d'intrants.	Mettre en œuvre les mesures du SDEBA sur le territoire Tech-Albères en favoriser les démarches agroécologiques et biologiques :	4	Sans regret	1
	Accompagner les expérimentations de transition des filières	-Réduire l'évapotranspiration des sols	4	Sans regret	2
	Adapter les cultures, avec des variétés peu consommatrices d'eau, accompagné par une réorganisation des filières à l'aide du SDEBA et des initiatives locales. Valoriser les expérimentations positives.	-Apport en matières organiques avec des filières locales, travail des sols, couverts végétaux -Recherche de cultures plus sobres en eau, variétés plus précoces	4	Sans regret	3
	Réduire l'évapotranspiration des sols pour diminuer les besoins d'irrigation : ombrage, enherbement, matière organique, travail du sol, paillage, goutte à goutte ...	-Accompagner les expérimentations de transition des filières -Hydrologie régénérative en milieu agricole -Ombrage de la vigne, haies, agroforesterie, agrivoltaïsme	4	Sans regret	1

3	Agir pour optimiser les infrastructures et les réseaux					
	Lutter contre les fuites des infrastructures d'eau potable					
	Actualiser les SDAEP et prioriser les secteurs sensibles	Poursuivre la mise en place des programmes opérationnels des SDAEP pour des économies d'eau et une sécurisation de la ressource	3	Sans regret	1	
	Engager les programmes de travaux de rénovation des réseaux		3	Sans regret	1	
	Installer des compteurs et suivre les prélèvements : Prioriser les secteurs sensibles					
	Installer des compteurs et suivre les prélèvements : AEP, forages domestiques, industriels, activités touristiques, arrosage public, prélèvements agricoles.	Équiper les points de prélèvement de compteurs et instaurer un contrôle continu des usages pour améliorer le pilotage de la ressource (eau potable, canaux, forages, captages)	2	Sans regret	2	Défi : 100 % des points de prélèvement collectifs structurants du Tech équipés en compteurs d'ici 2028
	Péréniser les suivis dans le temps		2	Sans regret	2	
R	Moderniser et instrumenter les canaux et l'hydroélectricité					
	Rendre plus performants les systèmes d'irrigation : télégestion des vannes, comptage des prélèvements, contrôles des volumes autorisés, cuvelage,...	Moderniser et instrumenter les canaux afin d'améliorer la maîtrise des débits, limiter les pertes et optimiser l'efficacité de distribution (sous pression, vannes télégérées, étanchéification,...)	5	Sans regret	1	
	Améliorer les systèmes d'assainissement et REUT					
	Prioriser les STEP les plus adaptées pour construire un programme de REUT	Assurer le suivi des opérations de REUT (Le Boulou, Argelès) et poursuivre les études de faisabilité/opportunité sur de nouveaux projets en priorisant les STEP du littoral sinon la stricte substitution	4	Faible	1	
	Définir les faisabilités techniques et réglementaires du REUT par filière (collectivités, irrigation, industriels, tourisme, particuliers...)					
	Améliorer les systèmes d'assainissement pour isoler les eaux grises et permettre la REUT	Poursuivre la démarche flux admissibles pour faire le lien entre quantité et qualité de la ressource en eau	4	Faible	3	
	Optimiser et développer les possibilités de stockage dans le cadre des PTGE					
	S'appuyer sur le SDEBA pour optimiser la gestion des stockages existants en maximisant les volumes stockés par les retenues, réservoirs, canaux...		4	Moyen	1	Défi : La retenue de substitution de Villelongue dels Monts opérationnelle d'ici 2029
	Développer de nouvelles possibilités de stockage : utilisation de cavités souterraines, recharge de nappes, stockage en carrières/gravières, réservoirs, citernes enterrées, multiplier les petites retenues ...	Concrétiser des projets de retenues de substitution	4	Moyen	2	
	Déployer des ressources alternatives / nouvelles ressources					
	Récupération de l'humidité de l'air, nouveaux captages, dessalement (parcimonieux et si forte contrainte)	Étudier et expérimenter l'exploitation de ressources alternatives (dessalement, eau atmosphérique, recharge artificielle des nappes sur les secteurs pertinents, plans d'eau existants...)	3	Moyen	1	
	Expérimenter la recharge des nappes via des bassins d'infiltration, des zones humides, des canaux, des noues ...		3	Moyen	2	

4	Agir pour un développement plus sobre				
	Maîtriser l'extension péri-urbaine en la conditionnant à l'eau disponible				
	Maîtriser l'extension péri-urbaine et tendre vers le ZAN, en réhabilitant l'existant et en densifiant les nouveaux projets	5	Sans regret	1	
	Calculer le taux d'urbanisation actuel et fixer des objectifs de réduction tous les 5 ans dans les PLUi	5	Sans regret	2	
	Analyser l'extension urbaine au regard de l'eau disponible : analyse de la ressource disponible, définition du potentiel de développement possible, modes d'utilisation d'eau sobres et circulaires (récupération / infiltration)	5	Sans regret	3	
	Intégrer ces préconisations dans les SAGE, PLUi, PTGE	5	Sans regret	3	
	Désimperméabiliser les sols et infiltrer les eaux en renaturant les villes				
	Améliorer la résilience des villes et le cadre de vie : parcs et espaces publics, cours d'école, voiries, trottoirs, parkings, terrasses, fossés,...	5	Sans regret	1	Défi : 5 projets de désimperméabilisation et/ou d'infiltration des eaux pluviales d'ici 2030
	Infiltrer les eaux pluviales avec des infrastructures écologiques et paysagères : récupération des eaux de toiture avec infiltration, noues, jardins de pluie, fosses d'arbre, chaussées drainantes, zones humides, zones tampon, génie végétal, végétalisation toits et façades...	5	Sans regret	2	
	Intégrer les techniques alternatives dans les programmes de travaux des SD des eaux	5	Sans regret	3	
	Adapter le tourisme de montagne et littoral				
	Accompagner les acteurs du tourisme à des pratiques raisonnées, réduire les activités consommatrices d'eau, étaler dans le temps les usages, sensibiliser les touristes aux usages de l'eau	3	Moyen	1	Défi : Valorisation de 5 initiatives des acteurs du tourisme

5	Comprendre et mieux s'organiser pour agir				
	Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales				
	Identifier les technologies, valoriser les solutions déjà testées, accompagner les pilotes sur les nouvelles techniques avec des REX (ex : capteurs d'humidité, station de transfert par pompage hydraulique, micro-retenues, REUT d'eaux de lavage...)	Mettre en place le Living Lab sur l'eau des PO pour rapprocher le monde de la recherche avec les structures de gestion locales et approfondir les connaissances fondamentales et appliquées	3	Faible	1
	Associer toutes les parties prenantes				
	Associer les parties prenantes à la gestion de crise pour mieux les préparer	Mettre en ligne sur le site internet du Syndicat du Tech un onglet « comprendre pour agir » avec des fiches thématiques grand public sur les problématiques de l'eau et les solutions d'adaptation	3	Sans regret	1
	Piloter, animer, sensibiliser pour tous les publics	Poursuivre les actions engagées sur le bassin versant du Tech (groupe de gestion d'étiage, conférences, articles de presse, site internet, outils de communication, expositions, supports de communication, la fête de l'eau, des interventions scolaires ...)	3	Sans regret	2
	Coordination et travail en synergie des BV avec les acteurs	Formation des acteurs locaux (élus, professionnels, associations,...) par des acteurs d'autres territoires avec des retours d'expériences et visites de terrain	3	Sans regret	3
	Piloter, quantifier, suivre les usages de l'eau				
	Suivre et quantifier les usages de l'eau : forages particuliers, agricoles, compteurs intelligents	Développer un observatoire des ressources et des prélèvements (suite de Visi'eau 66) Mettre en place un concentrateur / superviseur des données hydrologiques du territoire Tech-Albères (débits du Tech et des affluents, prélèvements canaux et AEP, rejets des STEP...)	4	Sans regret	1
	Communiquer, informer				
	Asseoir l'instance PTGE, le cas échéant, comme référence des avancements en matière de ressource en eau de chaque bassin versant		3	Sans regret	2
	Valoriser les initiatives avec une communication positive (gazette, reportages, réseaux)		3	Sans regret	1
	Garantir l'effectivité des mesures en s'assurant que les actions réglementaires sont effectivement mises en œuvre, en mettant en œuvre des contrôles et des sanctions dissuasives		3	Sans regret	2

5.7 PRINCIPALES ACTIONS ET DEFIS POUR L'AGLY

Agir pour la préservation et la restauration des milieux

- Rappeler la réglementation (DMB, DOE, DR, VP...).
- Explorer la faisabilité des SFN.
- Poursuivre le programme d'entretien de la ripisylve.
- Mettre en œuvre la Charte Forestière de Territoire : gestion des forêts et érosion des sols, capacité de rétention, vulnérabilité de la forêt à la sécheresse.
- Mettre en place l'arrêté de protection de biotope pour la Zone humide de la lagune de Salce

5 retours d'expérience méditerranéens capitalisés, applicables au bassin de l'Agly

1 zone humide prioritaire gérée par an

Agir pour des pratiques plus économes

- Valoriser les chartes communales d'économie d'eau déjà existantes
- Etudier la possibilité de mettre en place une tarification progressive
- Poursuivre l'appui aux programmes agro-environnementaux (type PSE)
- Mettre en œuvre les actions du SDEBA en cohérence avec les approches agro-écologiques et la disponibilité de la ressource
- Mettre en avant la stabilisation des sols et la prévention des inondations comme leviers de motivation pour encourager l'adoption de nouvelles pratiques agricoles
- Définir une stratégie globale, avec une approche marché/filières/structurations et un accompagnement financier à la transition

20 exploitants par an formés aux pratiques économes en eau et en sols

Proposer 3 secteurs d'expérimentations pour la tarification progressive

Agir pour optimiser les infrastructures et les réseaux

- Rappeler les obligations réglementaires et leur importance en termes d'exemplarité et de sécurisation des réseaux d'eau potable
- Équiper les points de prélèvement de compteurs et instaurer un contrôle continu des usages pour améliorer le pilotage de la ressource
- Rappeler les obligations réglementaires applicables aux canaux d'irrigation.
- Étudier et mettre en œuvre les potentialités la REUT sur les secteurs côtiers, avec une approche rationnelle des usages
- Valoriser les volumes stockés lors des crues pour la ressource ou les usages, afin de libérer du volume pour les crues suivantes
- Évaluer les opportunités et les conditions de mise en œuvre d'approches innovantes de récupération de l'humidité

Accompagner en priorité 100 % des communes ne respectant pas les objectifs réglementaires

100 % des prélèvements structurants du bassin équipé en dispositifs de comptage d'ici 2030

1 réseau d'irrigation audité par an

Agir pour un développement plus sobre

- Rappeler les obligations réglementaires
- Fixer un objectif de désimperméabilisation à l'échelle communale
- Favoriser une approche incitative pour aller au-delà des obligations réglementaires
- Préserver une dynamique sobre du bassin versant en cas de développement accru des activités touristiques

1 projet d'agritourisme par an contribuant à la diversification des revenus agricoles

Comprendre et mieux s'organiser pour agir

- Former les élus à ces problématiques
 - Améliorer la communication auprès des citoyens
 - Rappeler la réglementation
 - Etablir un bilan Eau'rizon régulier sur l'avancement des actions
- 100 % des élus référents eau-climat du bassin de l'Agly d'ici 2030**
- 2 groupes de travail techniques par an sur les actions structurantes**

PROGRAMME TERRITORIAL		AGLY		EAU'RIZON 2070			
Axes stratégiques et programme territorial		Actions du bassin versant		Réduction de la vulnérabilité	Efficacité	Priorité	Défis
1 Agir pour la préservation et la restauration des milieux							
Explorer et déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature							
		Explorer la faisabilité des SFN adaptées au fonctionnement du bassin versant (climat méditerranéen avec forte variabilité pluviométrique, fort ensoleillement et hautes températures, bassin versant karstique, plaine avec aquifères multicouches, altitudes souvent basses, etc.) en s'appuyant sur des retours d'expérience locaux ou méditerranéens.	5	Sans regret	2	5 retours d'expérience méditerranéens capitalisés, applicables au bassin de l'Agly	
		Elaborer un diagnostic des potentiels de mises en œuvre de solutions type hydrologie régénérative/hydraulique douce adaptées aux enjeux et contraintes du bassin versant, en ciblant des secteurs prioritaires			2		
		Mettre en oeuvre les plans de gestion des zones humides			1		
		Objectiver, quantifier et développer les potentialités de recharges de nappes efficaces et durables (plaine du Roussillon, plaine alluviale locale, etc.)	5	Sans regret	1	1 zone humide prioritaire gérée par an	
		Poursuivre la mise en oeuvre des Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) de la ripisylve en favorisant les opérations de restauration			1		
		Evaluer l'impact du changement climatique sur les ripisylves méditerranéennes et proposer une stratégie de gestion adaptée			3		
		Restaurer les zones humides et les champs d'expansion de crues pour ralentir les écoulements			2		
		Réaliser le diagnostic des Espaces de Bon Fonctionnement du bassin			2		
Préserver et gérer les forêts en tête de bassin versant							
		Renforcer le plan de gestion forêt avec un volet Eau et Changement climatique avec ONF / SRTM / SDIS / CRPF pour converger vers une gestion équilibrée entre ressources en eau, biodiversités, changement climatique, enjeu DCFI et exploitations forestières	4	Moyen	3		
Acquérir et protéger de nouveaux espaces naturels							
		Mettre en place un arrêté de protection de biotope sur le secteur des vacants communaux de la commune de Saint-Hippolyte	5	Sans regret	1		
		Elaborer et mettre en œuvre des stratégies d'acquisition foncière dans le cadre des programmes d'actions des captages prioritaires			1		
		Renforcer travail/stratégie avec PNR, et autres			2		

2 Agir pour des pratiques plus économes					
Favoriser les changements de pratiques pour consommer moins d'eau					
	Évaluer l'impact des chartes communales/label "Communes sobres en eau" sur les consommations et étendre leur mise en œuvre si elles s'avèrent efficaces en valorisant les résultats	2	Sans regret	1	
	Développer des actions de sensibilisation spécifiques notamment en milieu scolaire et auprès des usagers de l'eau potable			1	
	Multiplier les formations au pilotage de l'irrigation et déployer des outils d'aides (station météo locale, sondes tensiométriques, etc.)			1	
Mettre en place une tarification progressive					
	Expérimenter la tarification progressive sur des secteurs et usages sensibles en s'appuyant sur un retour d'expérience sur des territoires comparables (ruraux, faible densité d'abonnés, contraintes financières fortes).	3	Moyen	3	Proposer 3 secteurs d'expérimentations pour la tarification progressive
Adapter l'agriculture par une transition agroécologique					
	Poursuivre l'appui aux programmes agro-environnementaux			1	
	S'appuyer sur les préconisations du SDEBA			1	
	Réaliser des formations sur les pratiques agro-écologiques, la conservation des sols ...	4	Sans regret	2	
	Adapter progressivement les cultures, dans une démarche globale culture/pratiques/filières/marchés			1	
	Former et communiquer sur les principes de réduction de l'évapotranspiration			2	
	Valoriser les pratiques d'enherbement/paillage déjà en place localement pour mettre en avant la diminution du ruissellement, la préservation des sols, l'amélioration de l'infiltration, et les impacts globaux sur les productions (productivité, coût, temps de travail, etc.)	4	Moyen	1	
	Accompagner financièrement la mise en œuvre des pratiques type enherbement, paillage, ombrages (programmes agro-environnementaux)			1	
	Définir une stratégie globale, avec une approche marché/filières/structurations et un accompagnement financier à la transition			1	
	Engager une réflexion foncière, notamment dans les zones où l'accès à l'eau est sécurisé, préservation de ces terres (et celles à bonne valeur agronomique) face à l'urbanisation voir pour certains types de cultures (nourricières)			2	
	S'appuyer sur les préconisations du SDEBA	4	Moyen	1	
	Valoriser les expérimentations positives d'adaptation des cultures et de diversification résilientes			1	
	Maintenir/étendre le dispositif de labellisation Aire agricole résiliente			3	
	Favoriser et accompagner la mise en place d'agriculture nourricière			3	20 exploitants par an formés aux pratiques économes en eau et en sols

3 Agir pour optimiser les infrastructures et les réseaux					
Lutter contre les fuites des infrastructures d'eau potable					
R	Rappeler et mettre en œuvre les obligations réglementaires et leur importance en termes d'exemplarité et de sécurisation des réseaux d'eau potable	3	Sans regret	1	
	Actualiser les SDAEP et prioriser les interventions dans les secteurs sensibles (forte pression sur la ressource)			1	
	Engager les programmes de travaux de rénovation des réseaux			1	
	Accompagner et valoriser les collectivités et mettre en avant les efforts déjà réalisés			2	Accompagner en priorité 100 % des communes ne respectant pas les objectifs réglementaires
Installer des compteurs et suivre les prélèvements					
R	Équiper tous les points de prélèvements d'eau potable (production et distribution) et construire un suivi fiable, sécurisé et partagé des données pour piloter la gestion de la ressource	2	Sans regret	1	100 % des prélèvements structurants du bassin équipé en dispositifs de comptage d'ici 2030
R	Équiper tous les points de prélèvements agricoles de systèmes de comptage et construire un accès sécurisé et partagé aux données pour piloter la gestion de la ressource			1	
R	Équiper tous les points de prélèvements des activités industrielles et commerciales de systèmes de comptage et construire un accès sécurisé et partagé aux données pour piloter la gestion de la ressource			1	
	Réaliser un inventaire des prélèvements domestiques (cours d'eau et nappes d'accompagnement) dans les secteurs où ces usages présentent des enjeux localisés. Si la méthodologie est reproductible, l'étendre à l'ensemble du bassin versant			2	
Moderniser et instrumenter les canaux d'irrigation et hydroélectriques					
R	Rappeler les obligations réglementaires applicables aux canaux d'irrigation (volumes autorisés, débits réservés, périmètres réglementaires, etc.)	5	Sans regret	1	
	Auditer les dispositifs de comptage des canaux et formuler des préconisations adaptées aux réalités techniques et financières du territoire			1	
	Moderniser et instrumenter les canaux d'irrigation afin d'améliorer la maîtrise des débits, de la distribution (sectorisation) et des pertes en gestion structurelle et de crise			2	
	Auditer les infrastructures d'hydroélectricité (actuelles et potentielles) et formuler des préconisations adaptées aux réalités techniques et financières du territoire			2	1 réseau d'irrigation audité par an
	Former les techniciens aux nouveaux équipements de gestion			3	
Améliorer les systèmes d'assainissement et REUT					
	Étudier et mettre en œuvre les potentialités la REUT sur les secteurs côtiers, avec une approche rationnelle des usages	2	Faible	1	
	Évaluer les impacts de la diminution des rejets de STEP liée aux mesures de sobriété sur les projets de REUT, mais également sur les milieux récepteurs			3	
	Analyser les conséquences de la baisse des capacités de dilution des cours d'eau (débits estivaux en baisse) et prioriser les zones où améliorer les traitements des rejets, afin de limiter les impacts sur les milieux et les usages (baignade, etc.).			2	
Optimiser et développer les possibilités de stockage dans le cadre des PTGE					
	Optimiser la gestion du pluvial en zones urbaines lorsque la réinfiltration n'est pas possible : réutilisation ou infiltration progressive sans réduire la capacité des bassins d'orage	4	Moyen	1	
	Développer une gestion du pluvial fondée sur la réinfiltration et les solutions fondées sur la nature, en lien avec les objectifs territoriaux, en fixant des cibles de désimperméabilisation			2	
	Évaluer les potentialités de nouveaux stockages dans une approche globale (besoins, opportunités, impacts, etc.)			1	
	S'appuyer sur les préconisations du SDEBA pour des stockages à vocation agricole			1	
Déployer des ressources alternatives / nouvelles ressources					
	Évaluer les potentialités de mobilisation de ressource nouvelle en prenant en compte les limites locales	3	Moyen	2	
	Accompagner le développement de l'accès à l'eau apportée par le projet Aqua Domitia II			1	
	Évaluer les opportunités et les conditions de mise en œuvre d'approches innovantes de récupération de l'humidité			3	

4	Agir pour un développement plus sobre				
	Maîtriser l'extension péri-urbaine en la conditionnant à l'eau disponible				
R					
	Rappeler les obligations réglementaires			1	
	Préserver les terres agricoles favorables à l'irrigation et de bonne valeur agronomique, en faisant évoluer les documents d'urbanisme en conséquence.	5	Sans regret	2	
	Renforcer les critères d'évaluation de la disponibilité de la ressource, en intégrant le changement climatique et les autres usages consommateurs ou non consommateurs			1	
	Intégrer les préconisations dans les SAGE, PLUi, PTGE			1	
	Désimperméabiliser les sols et renaturer les villes				
	Fixer un objectif de désimperméabilisation à l'échelle communale basée sur une approche incitative et volontaire pour aller au-delà des obligations réglementaires	5	Sans regret	2	
	Associer la désimperméabilisation au ralentissement des écoulements et à la préservation de la capacité de rétention des sols			2	
	Réinjecter les eaux pluviales avec des infrastructures écologiques et paysagères			2	
	Adapter le tourisme notamment de montagne et littoral				
	Préserver la dynamique sobre du bassin versant dans la stratégie de développement d'activités touristiques (étalement des usages sur l'année et espacement géographique)	3	Moyen	1	
	Explorer les possibilités d'agrotourisme si la diversification des revenus agricoles est identifiée comme nécessaire (s'appuyer sur les conclusions du SDEBA).			2	1 projet d'agrotourisme par an contribuant à la diversification des revenus agricoles
	Développer des solutions d'optimisation des usages touristiques (récupération eaux grises par exemple)			2	
	Sensibiliser les touristes aux usages de l'eau			1	

5	Comprendre et mieux s'organiser pour agir				
	Innover, et soutenir la recherche de solutions techniques et expérimentales				
	Développer la réalisation et organiser la communication/le partage de retours d'expérience sur le territoire pour montrer ce qui marche et qui peut être reproductible			1	2 groupes de travail techniques par an sur les actions structurantes
	Mettre en place des projets de coopération avec le monde la recherche			2	
	Accompagner techniquement et financièrement les approches expérimentales visant la sobriété			2	
	Associer et former toutes les parties prenantes				
	Dynamiser le fonctionnement du conseil du bassin versant de l'Agly et étudier la pertinence d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau sur le bassin versant			1	100 % des élus référents eau-climat du bassin de l'Agly d'ici 2030
	Former les élus et les relais techniques aux enjeux spécifiques du bassin versant, son fonctionnement et aux stratégies mises en place et aux contextes réglementaire			1	
	Travailler avec l'AMF les chartes/doctrines au sein des collectivités pour favoriser la prise en compte de solutions allant dans le sens de l'adaptation et la préservation des ressources	3	Sans regret	2	
	Développer la gestion collective et concertée de la ressource, avec des groupes de travail réguliers sur actions structurelles			1	
	Mettre en place d'une convention citoyenne pour mobiliser le grand public sur un temps long			3	
	Développer la coordination et le travail en synergie entre le SMBVA et le SMNPR			2	
	Piloter, quantifier, suivre les usages de l'eau				
R	Rappeler la réglementation			1	
	Créer un observatoire pour suivre, évaluer et partager les indicateurs clefs (niveaux de nappe, des cours d'eau, neige, indicateurs climat crues sécheresses, prélèvements ...), accessible à tous les usagers et le grand public	3	Sans regret	1	
	Renforcer le contrôle par des campagnes de terrain			1	
	Développer les approches transversales et multithématiques autour de la ressource en eau et de l'adaptation au changement climatique (milieux, écoulements, qualité, réduction des risques, etc.)			2	
	Communiquer, Informer				
	Asseoir l'instance de pilotage du PTGE comme la référence des avancements en matière de ressources en eau, et développer les outils de communications pour rendre compte des avancées (auprès de tous les publics)	2	Sans regret	1	
	Organiser tous les ans une visite de terrain sur la mise en œuvre des actions avec les élus du bassin versant			2	

5.8 PRINCIPALES ACTIONS ET DEFIS POUR LE REART

Agir pour la préservation et la restauration des milieux

- Explorer la faisabilité des SFN
- Restaurer les Zones Humides Prioritaires (Prade de Montescot, Corneilla-del-Vercol) et zone d'expansion de crue
- Développer les connaissances sur les interactions entre prélèvements et la recharge des nappes.
- Etablir un nouveau contrat Eau et Climat avec l'Agence 2027-2030 en intégrant une stratégie foncière

Lancer la restauration des zones humides prioritaire en 2026

1 restauration de ZEC d'ici 2030

Restaurer les deltas

Agir pour des pratiques plus économes

- Développer les actions de sensibilisation et de formations spécifiques
- Renforcer la communication auprès du public et des acteurs locaux
- Utiliser la réduction de la vulnérabilité aux inondations comme levier pour apporter un appui technique aux projets portés par les porteurs de projet
- Mettre en œuvre les préconisations du SDEBA concernant les pistes de nouvelles cultures
- Accompagner la filière agricole vers des pratiques d'irrigation efficaces et économes en eau (de la conversion des terres jusqu'à la distribution, en passant par la transformation)
- Accompagner la filière agricole vers des pratiques d'irrigation efficaces et économes en eau (de la conversion des terres jusqu'à la distribution, en passant par la transformation)

2 événements "eau et climat" à l'échelle du bassin par an

1 dispositif de communication partagé et opérationnel d'ici 2030

1 action collective agricole conciliant sobriété en eau et agroécologie tous les 3 ans

1 projet tous les 2 ans intégrant les SFN

Agir pour optimiser les infrastructures et les réseaux

- Rappeler les obligations réglementaires et leur importance en termes d'exemplarité et de sécurisation des réseaux d'eau potable
- Accompagner les potentialités la REUT sur les secteurs côtiers
- Accompagner les collectivités dans les projets d'aménagements urbains (végétalisés)
- Travailler avec la SMNPR pour trouver des solutions de substitutions

3 projets de REUT d'ici 2030

1 zone tampon végétalisée en sortie de STEP prioritaire

Agir pour un développement plus sobre

- Rappeler les obligations réglementaires
- Poursuivre les projets de désimperméabilisation (cours d'école)
- Sensibiliser les touristes aux usages de l'eau.

5 projets de désimperméabilisation et de réinfiltration des eaux pluviales

Comprendre et mieux s'organiser pour agir

- Mettre en place un contrat Eau et Climat à la place d'un Contrat de bassin versant avec l'AE
- Mettre en place le Living lab
- Poursuivre les actions engagées (grand public, scolaires)
- Créer un observatoire pour suivre, évaluer et partager les indicateurs clefs (niveaux de nappe, des cours d'eau, neige, indicateurs climat crues sécheresses, prélèvements ...)
- Etablir un bilan Eaurizon régulier sur l'avancement des actions

100% des élus formés

1 actions mis en place grâce au Living Lab

2 actions de sensibilisation grand public ou scolaires par an

2 échanges avec une commune d'un bassin versant par an

PROGRAMME TERRITORIAL		EAU'RIZON 2070			
Axes stratégiques et programme territorial		REART			
		Actions du bassin versant	Réduction de la vulnérabilité	Efficacité	Priorité
1	Agir pour la préservation et la restauration des milieux				
	Explorer et déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature				
	Déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature : végétalisation des bassins versants, préservation des zones humides, hydrologie générative, renaturation des cours d'eau, zones tampons EBF, reméandrer les cours d'eau, plantations de haies, zones de rejet végétalisées, bassins d'infiltration végétalisés, noues, jardins de pluie, végétalisation toits et façades...	Explorer la faisabilité des SFN.	5	Sans regret	1
		Identifier les secteurs prioritaires avec des objectifs quantitatifs et un programme	5	Sans regret	2
		Mettre en œuvre les préconisations de travaux renaturation de réouverture de chenaux, issus de l'étude sur la restauration des deltas des cours d'eau à l'aval, en cours.	5	Sans regret	3
	Acquérir et protéger de nouveaux espaces naturels				
	Acquérir et protéger de nouveaux espaces naturels : optimisation des biens vacants, paiement pour services environnementaux, ...	Etablir un nouveau contrat Eau et Climat avec l'Agence 2027-2030 en intégrant une stratégie foncière	5	Sans regret	1
		Identifier des parcelles pour ZEC et peut-être ZH et projets	5	Sans regret	2

2	Agir pour des pratiques plus économes					
	Favoriser les changements de pratiques pour consommer moins d'eau					
	Sensibilisation des usagers, baisse des pressions des réseaux par période, limitation des volumes par jours, récupération des eaux ...	Renforcer la communication auprès du public et des acteurs locaux	2	Sans regret	1	2 événements "eau et climat" à l'échelle du bassin par an
	Déployer des dispositifs hydro-économes (particuliers, irrigation, activités, baisse de pression...)	Développer des actions de sensibilisation ciblées	2	Sans regret	2	
	Mettre en place des chartes d'engagement de changement de pratiques pour consommer moins d'eau : nettoyage des voiries mécanique, fontaines cicuits fermés, toilettes sèches, goutte à goutte, REUT pour les espaces verts, jardineries et pépinières ...	Assurer un relais d'information efficace entre les différents partenaires du territoire	2	Sans regret	3	1 dispositif de communication partagé et opérationnel d'ici 2030
	Favoriser les démarches agro-écologiques et biologiques					
	Favoriser les démarches agro-écologiques et biologiques, économes en eau et avec bas niveau d'intrants	Orienter la filière agricole vers des pratiques d'irrigation efficientes et économes en eau (de la conversion des terres jusqu'à la distribution, en passant par la transformation)	4	Sans regret	1	1 action collective agricole conciliant sobriété en eau et agroécologie tous les 3 ans
	Accompagner les expérimentations de transition des filières		4	Sans regret	2	
	Promouvoir la souveraineté alimentaire et les circuits courts	Mettre en œuvre des marché de restauration collective (circuit court et bio) pour scolaire, hopitaux, ephad...)	4	Sans regret	2	
	Viser une labélisation Aire Agricole Résiliente		4	Moyen	3	

3	Agir pour optimiser les infrastructures et les réseaux					
R	Lutter contre les fuites des infrastructures d'eau potable					
	Actualiser les SDAEP et prioriser les secteurs sensibles	Rappeler les obligations réglementaires et leur importance en termes d'exemplarité et de sécurisation des réseaux d'eau potable	3	Sans regret	1	
	Engager les programmes de travaux de rénovation des réseaux	Engager les programmes de travaux de rénovation des réseaux	3	Sans regret		
	Atteindre des niveaux de rendement de 80%	Atteindre des niveaux de rendement de 80%	3	Sans regret		
			3	Sans regret		
R	Installer des compteurs et suivre les prélèvements					
	Prioriser les secteurs sensibles	Équiper les points de prélèvement de compteurs et instaurer un contrôle continu des usages pour améliorer le pilotage de la ressource	2	Sans regret	1	
	Installer des compteurs et suivre les prélèvements : AEP, forages domestiques, industriels, activités touristiques, arrosage public, ...)		2	Sans regret		
	Améliorer les systèmes d'assainissement et REUT				2	
	Prioriser les STEP les plus adaptées pour construire un programme de REUT	Étudier et mettre en œuvre les potentialités la REUT sur les secteurs côtiers, avec une approche rationnelle des usages	2	Faible	1	3 projet de REUT d'ici 2030
	Favoriser les zones de rejet végétalisées	Renforcer le soutien d'étiage sur les secteurs à enjeux	2	Faible	2	
	Améliorer les systèmes d'assainissement pour isoler les eaux grises et permettre la REUT	Favoriser l'aménagement de zones végétalisées en sortie de STEP	2	Faible	3	
	Définir les faisabilités techniques et réglementaires de la REUT par filière (collectivités, irrigation, industriels, tourisme, particuliers...)		2	Faible		
	Optimiser et développer les possibilités de stockage dans le cadre des PTGE					
	Optimiser et développer les possibilités de stockage	Accompagner les collectivités dans les projets d'aménagements urbains pour intégrer des zones tampons végétalisées	4	Moyen	1	1 zone tampon végétalisée en sortie de STEP prioritaire
	Optimiser la gestion des stockages existants en maximisant les volumes stockés par les retenues, réservoirs, canaux...		4	Moyen		
	Développer les possibilités de stockage : utilisation de cavités souterraines, recharge de nappes, stockage en carrières, réservoirs, citernes enterrées, multiplier les petites retenues ...		4	Moyen		
	Déployer des ressources alternatives / nouvelles ressources					
	Déployer des ressources alternatives / nouvelles ressources : récupération de l'humidité de l'air, nouveaux captages, recharge de nappe, dessalement d'eau de mer (parcimonieux et si forte contrainte)	Travailler avec la SMNPR pour trouver de nouvelles ressources alternatives	3	Moyen	1	
	Expérimenter la recharge des nappes via des bassins d'infiltration, des zones humides, des canaux, des noues ...		3	Moyen		

4	Agir pour un développement plus sobre				
R	Maîtriser l'extension péri-urbaine en la conditionnant à l'eau disponible				
	Maîtriser l'extension péri-urbaine et tendre vers le ZAN, en réhabilitant l'existant et en densifiant les nouveaux projets	Rappeler les obligations réglementaires	5	Sans regret	1
	Analyser l'extension urbaine au regard de l'eau disponible : analyse de la ressource disponible, définition du potentiel de développement possible, modes d'utilisation d'eau sobres et circulaires (récupération / infiltration)	Analyser l'extension urbaine au regard de l'eau disponible : analyse de la ressource disponible, définition du potentiel de développement possible, modes d'utilisation d'eau sobres et circulaires (récupération / infiltration)	5	Sans regret	2
	Intégrer ces préconisations dans les SAGE, PLUi, PTGE	Intégrer ces préconisations dans les SAGE, PLUi, PTGE	5	Sans regret	2
	Désimperméabiliser les sols et infiltrer les eaux en renaturant les villes				
	Désimperméabiliser les sols et renaturer les villes pour améliorer leur résilience et le cadre de vie : parcs et espaces publics, cours d'école, voiries, trottoirs, parkings, terrasses, fossés, ...	Poursuivre les projets de désimperméabilisation (cours d'école)	5	Sans regret	1
	Réinfiltrer les eaux pluviales avec des infrastructures écologiques et paysagères	Accompagner et conseiller les acteurs en charge des actions de désimperméabilisation	5	Sans regret	2
	Intégrer les techniques alternatives dans les programmes de travaux des SD des eaux pluviales	Favoriser une approche incitative pour aller au-delà des obligations réglementaires	5	Sans regret	3
	Mettre en place un coefficient d'imperméabilisation max. par commune et l'encadrer		5	Sans regret	
	Adapter le tourisme de montagne et littoral				
	Réduire les activités consommatrices d'eau, Etaler dans le temps les usages, Répartir géographiquement les usages	Fédérer davantage les acteurs du tourisme aux enjeux de gestion de l'eau (professionnels et touristes)	3	Moyen	2
	Installer des compteurs, dispositifs hydroéconomes et REUT	Installer des compteurs, dispositifs hydroéconomes et REUT	3	Moyen	
	Sensibiliser les touristes aux usages de l'eau.	Intégrer les techniques alternatives dans les programmes de travaux des SD des eaux pluviales	3	Moyen	1

5	Comprendre et mieux s'organiser pour agir					
	Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales					
	Innover et soutenir la recherche de solutions techniques expérimentales : identifier les technologies, valoriser les solutions déjà testées, accompagner les pilotes sur les nouvelles avec des REX (capteurs d'humidité, station de transfert par pompage, hydraulique, micro-retenues, REUT d'eaux de lavage)	Mettre en place le Living lab	3	Faible	1	1 actions mis en place grace au Living Lab
		Développer les REX entre les communes pour montrer ce qui marche et qui peut être reproductible	3	Faible	2	
	Associer et former toutes les parties prenantes					
	Associer les parties prenantes à la gestion de crise pour mieux les préparer	Poursuivre les actions engagées (grand public, scolaires)	3	Sans regret	1	2 actions de sensibilisation grand public ou scolaires par an
	Informar sur la réglementation, les risques, avec de l'incitation, du suivi, du contrôle et des sanctions dissuasives	Mutualiser les outils et les méthodes de sensibilisation entre bassins versants	3	Sans regret	2	100% des élus formés
	Piloter, animer, sensibiliser pour tous les publics		3	Sans regret		
	Coordination et travail en synergie des BV avec les acteurs		3	Sans regret		
	Piloter, quantifier, suivre les usages de l'eau					
	Suivre et quantifier les usages de l'eau : forages particuliers, agricoles, compteurs intelligents, renforcer les contrôles, communiquer les suivis et contrôles réalisés	Créer un observatoire pour suivre, évaluer et partager les indicateurs clefs (niveaux de nappe, des cours d'eau, neige, indicateurs climat crues sécheresses, prélèvements ...)	4	Sans regret	1	
	Communiquer, informer					
	Rendre compte des avancées pour garantir d'adhésion	Etablir un bilan Eaurizon régulier sur l'avancement des actions	3	Sans regret	1	
	Valoriser les initiatives avec une communication positive (gazette, reportages, réseaux sociaux ...), pour impulser une dynamique vertueuse et nourrir la motivation	Rendre compte aux élus au fil de l'eau, de la réalisation des projets	3	Sans regret	2	
	Garantir l'effectivité des mesures en s'assurant que les actions réglementaires sont effectivement mises en œuvre, en mettant en œuvre des contrôles et des sanctions dissuasives	Organiser tous les ans une visite de terrain croisée avec les élus des bassins versants	3	Sans regret	3	2 échanges avec une commune d'un bassin versant par an
	Faire preuve d'autorité avec une cohérence territoriale	Mettre en place un label "Eaurizon" sur les communications des actions engagées	3	Sans regret	3	

6 CONCLUSION & SYNTHÈSE



Quelle est
la situation actuelle
du territoire ?

PHASE 1 ETAT DES LIEUX

La phase 1 du projet EAU'RIZON 2070 a consisté à établir un état des lieux partagé et objectivé du territoire et des cinq bassins versants (Agly, Réart, Sègre, Tech et Têt), afin de disposer d'un socle commun de connaissances sur la ressource en eau.

Elle met en évidence une dégradation progressive de la disponibilité de la ressource, marquée par la baisse des précipitations, des débits estivaux et des niveaux de nappes, ainsi qu'une intensification des épisodes de sécheresse et d'assecs.

Le diagnostic souligne la forte pression exercée par les usages, en particulier l'irrigation agricole, l'alimentation en eau potable et le tourisme, dans un contexte socio-économique contraint.

Malgré les actions déjà engagées (économies d'eau, PGRE, amélioration des rendements, évolution des pratiques), le territoire demeure vulnérable face au changement climatique.

Cette phase conclue sur la nécessité d'engager une démarche prospective et concertée, en vue de co-construire une stratégie d'adaptation à l'horizon 2070, fondée sur des actions coordonnées et structurantes



Comment va-t-elle
évoluer dans les 50
prochaines années ?

PHASE 2 DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE

La phase 2 du projet EAU'RIZON 2070 a porté sur l'analyse des impacts du changement climatique et le diagnostic de vulnérabilité du territoire à l'horizon 2070.

Elle s'appuie sur des projections climatiques issues des scénarios DRIAS-2020 et Explore2, mettant en évidence une hausse marquée des températures, une augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses et des crues, une forte diminution de l'enneigement, ainsi qu'une altération progressive de la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Le diagnostic montre une vulnérabilité élevée des bassins versants face à la baisse de la disponibilité en eau, et une exposition accrue aux risques d'inondation, variable selon les territoires.

Les impacts attendus concernent l'ensemble des usages (agriculture, eau potable, tourisme), générant déjà des tensions sociales et économiques. Cette phase confirme l'urgence d'une stratégie d'adaptation ambitieuse et collective, fondée sur l'anticipation et la transformation des pratiques



Quelles stratégies
et solutions
pour s'adapter ?

PHASE 3 PROSPECTIVE ET STRATEGIE

La phase 3 constitue le temps de la décision et de la construction stratégique. Elle s'appuie sur le socle de connaissances issu de l'état des lieux territorial et sur le diagnostic de vulnérabilité à l'horizon 2070 pour engager une démarche prospective, participative et stratégique.

Cette phase repose sur l'organisation d'ateliers territoriaux et thématiques, des exercices de scénarisation et de rétro-prospective, ainsi qu'un travail de parangonnage des actions et des stratégies existantes.

Les actions identifiées sont structurées, hiérarchisées et évaluées à l'aide d'analyses multicritères déjà menées tout au long de la phase, puis consolidées pour éclairer les choix stratégiques.

Ce processus permet de faire émerger des axes stratégiques communs, déclinés en plans d'action par bassin versant, combinant actions communes, spécificités locales et objectifs quantifiés, et préparant la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie.

Des territoires très
vulnérables aux
changements
climatiques



Augmentation
des températures



Evolution incertaine
des précipitations



Augmentation
de l'évapotranspiration

Baisse de la
disponibilité
de l'eau

Détérioration
de la qualité
et des écosystèmes

Une stratégie
pensée à partir de
plusieurs prismes



Les acteurs
de l'eau



Les
décideurs



Les gestionnaires
de terrain



Les spécialistes
experts



Les
usagers

Des ambitions
communes pour
le territoire



Ralentir
l'eau



Préserver
des milieux
naturels
fonctionnels



Optimiser
les usages
et partager
l'eau disponible



Mobiliser
des ressources
alternatives

Des axes stratégiques à décliner par bassin versant

1

Agir pour la
préservation
et la restauration
des milieux

2

Agir pour des
pratiques plus
économiques

3

Agir pour optimiser
les infrastructures
et les réseaux

4

Agir pour un
développement
plus sobre

5

Comprendre et
mieux s'organiser
pour agir

Un programme d'actions avec des communes
et des spécificités par bassin-versant
qui préparent les futurs PTGE*

- Un socle d'actions réglementaires > des normes à respecter •
- Des actions communes à tous les bassins-versants > les communes •
- Des actions spécifiques à chaque bassin-versant > les spécificités locales •
- Des défis quantifiés sur des actions ciblées > se fixer des objectifs concrets •

*Ou qui seront pris en compte dans d'autres type de contrat